

# ENDETTEMENT INTERNATIONAL DU TIERS-MONDE ET ASYMETRIES D'ALLIANCE

Thierry AMOUGOU<sup>1</sup>

**Résumé :** L'alliance que met en place l'endettement international du Tiers-monde est complémentaire et asymétrique entre le pôle des créanciers et celui des débiteurs. Elle se caractérise en outre par un rapport bipolaire de domination où les contrôleurs (les créanciers) ont un pouvoir relatif supérieur à celui des contrôlés (les débiteurs) dans une relation de type principal/agent. Les débiteurs gardent cependant une capacité stratégique autonome les permettant de poursuivre des « *agendas cachés* » grâce à la ruse institutionnelle. Le manque de liberté des échanges entre les pôles et au sein des Clubs, l'absence d'homogénéité des acteurs et de leurs préférences, la présence de sélections adverses et des coûts de transactions, entament l'efficacité des mécanismes de monitoring et de traitement de dettes définis par le pôle des créanciers malgré leur relative flexibilité technique pour s'adapter aux dettes particulières des débiteurs. Les acteurs de la dette (créanciers, débiteurs, société civile mondiale) sont ainsi des stratèges subissant non seulement les conjonctures, mais aussi capables d'en modifier le profil de façon volontariste. Aussi sont-ils obligés de mettre en place une stratégie coopérative et altruiste, seule capable d'empêcher des stratégies intéressées et individualistes source d'énormes coûts d'opportunité pour les deux parties au sein de l'alliance. Dans le cas contraire, le Tiers-monde risque de voir son développement de long terme toujours contraint par des équilibres macroéconomiques et financiers de court terme, au lieu du contraire. Aussi, seule l'annulation pure et simple peut mettre fin à ces multiples asymétries. Cette approche historique et analytique, montre tant les interdépendances entre les stratégies d'acteurs et les conjonctures, que les spécificités de la dynamique et des caractéristiques asymétriques et complémentaires de l'alliance que met en place la dette internationale du Tiers-Monde. L'alliance passe donc par deux phases : une où les intérêts des acteurs concordent et promeuvent l'endettement international et une autre où les anticipations de gains des uns et des autres ne concordent plus. La crise éclate et les créanciers cherchent les voies et moyens d'en sortir par un ensemble d'instruments d'ajustement et de monitoring.

**Mots clés :** Créanciers, Débiteurs, dette internationale, rééchelonnement, allègements, alliance, Clubs de Paris et de Londres, Tiers-monde, pouvoir relatif, pouvoir absolu.

## 1. Introduction

Certaines analyses considèrent les Etats comme des acteurs ayant non seulement des stratégies, mais aussi capables de visions à long terme et de fournir un cadre d'action cohérent à l'ensemble des acteurs dans un espace social dont le sens d'évolution se trouve ainsi précisé [Christian Koenig, 1997]. En appréhendant les Etats, les banques et les institutions financières internationales dans cette optique, le processus d'endettement du Tiers-monde se présente comme une alliance asymétrique impliquant plusieurs acteurs et leurs stratégies. Ces acteurs sont d'une part les créanciers (les pays du Nord, les banques internationales, les Institutions Financières Internationales) et d'autre part, les débiteurs (pays du Sud) dont la société civile mondiale devient l'allié. Tout oppose ces différents acteurs à plusieurs niveaux. Les créanciers sont ceux à qui on doit des capitaux et qui en exigent le remboursement alors que les débiteurs sont ceux qui doivent ces capitaux et sont tenus de rembourser. Les créanciers sont développés (riches) et les débiteurs sous développés (pauvres). De même, les débiteurs sont ceux dont le faible risque de défaut du passé se révèle très fort aujourd'hui. Au sujet de l'annulation, les créanciers sont ceux qui ne veulent pas annuler la dette et les débiteurs ceux qui

---

<sup>1</sup> Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Politiques. Département des Sciences de la Population et du Développement de l'Université Catholique de Louvain (U.C.L)

veulent son annulation. Les créanciers sont non seulement les propriétaires du capital en jeu, mais aussi, ceux qui définissent les méthodes d'évaluation, de remise et de rééchelonnement de dettes que subissent et exécutent les débiteurs.

Bref, étant à la fois partenaires et adversaires, tout ce que les uns considèrent comme justice et droit légitime se conçoit comme injustice et spoliation par les autres dans une espèce de relation économique et de pouvoir de type *principal/agent*. De même, en dehors des précédentes oppositions, ces différents acteurs sont liés par la dette et sont obligés de trouver ensemble une solution à leurs problèmes de natures différentes. Ainsi, l'obligation de coopération qu'implique le lien statutaire créanciers/débiteurs montre que les principaux acteurs de la dette internationale du Tiers-monde forment une alliance dont l'examen de la trajectoire suivant les conjonctures révèle inévitablement des anticipations et objectifs asymétriques et complémentaires. Quels sont ces différentes stratégies et objectifs asymétriques suivant les conjonctures ? Quelles en sont les conséquences actuelles au sein de l'alliance ? C'est à ces deux questions que tente de répondre cette analyse dans ses deuxième et troisième parties alors que la première en précise le cadre théorique et méthodologique.

## **2. APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE<sup>2</sup>**

L'argumentation développée repose sur un cadre théorique et une méthode que nous précisons ci-après.

### **2.1 Approche théorique**

Né des transactions financières et monétaires entre plusieurs Etats souverains, l'endettement international du Tiers-monde met en place une relation internationale entre débiteurs et créanciers. Par ailleurs, la différence de statut, de niveau de développement et de localisation des acteurs impliqués dans cette relation internationale pousse à la qualifier d'asymétrique avec un profil dynamique de type *principal/agent*. On peut également relever le fait que les acteurs en relation dans cette alliance asymétrique se concentrent en deux pôles constitués de deux clubs hétérogènes. C'est-à-dire, le pôle des créditeurs constitué du club des créanciers dont les composantes sont les pays créanciers, les banques privées occidentales et les institutions financières internationales. Puis, le pôle des débiteurs constitué principalement du club des pays du Sud avec divers statuts internationaux (pays à revenus intermédiaires, pays pauvres et endettés, pays pauvres très endettés...). En outre, les différences de statuts (débiteurs/créanciers), de niveaux de développement et de pouvoirs politico-économiques entre ces multiples acteurs entraînent à supposer des comportements asymétriques entre eux dans leurs trajectoires relationnelles. Ces comportements asymétriques se manifestent en termes d'anticipations, d'évaluations de risques et de poursuite d'objectifs opportunistes et divergents entre les deux pôles et au sein des pôles. Ainsi, toutes les parties impliquées dans cette problématique de l'endettement international du Tiers-monde sont des acteurs non seulement capables de stratégies autonomes, mais aussi contraints par un écheveau de forces économiques et politico-sociales nationales et internationales. Autrement dit, leurs stratégies font les conjonctures et sont aussi

---

<sup>2</sup> . Il faut noter que les auteurs cités dans cette partie n'ont pas appliqué ces théories à la problématique de l'endettement international du tiers monde. Cette application étant de nous, ces auteurs sont rappelés pour leurs contributions dans les notions et concepts théoriques utilisés par nous dans la problématique de l'endettement international du tiers monde.

façonnées par ces mêmes conjonctures. Cette façon d'aborder le problème de l'endettement international du tiers monde, entraîne qu'on fera dans cette analyse un usage récurrent de plusieurs concepts liés aux théories employées. Aussi, apparaît-il nécessaire de présenter brièvement les dites théories. Ce sont la théorie de l'agence et ses corollaires que sont les asymétries d'information et coûts de transactions, puis celles de la bipolarité des relations internationales et des clubs hétérogènes.

### **2.1.1 La théorie de l'agence et ses corollaires appliqués à la problématique de l'endettement international du Tiers-monde**

L'endettement international du Tiers-monde met en place un problème contractuel entre débiteurs et créanciers dont les anticipations, les objectifs et les stratégies concordent généralement ex-anté (avant l'établissement du contrat), et entrent en conflit ex-post (après l'établissement du contrat). Cette situation est ennuyeuse pour le principal (le pôle des créanciers) dont l'information diffère de celle de l'agent (pôle des débiteurs). Il apparaît ainsi entre principal et agent, une *asymétrie d'information*<sup>3</sup> dont l'exploitation de la rente est à l'avantage de l'agent ayant déjà reçu les prêts issus du contrat. Dans le cas d'espèce, les pays du Sud pour obtenir des prêts de capitaux de ceux du Nord ont sûrement fait valoir des arguments pondérant plus leurs capacités de remboursement que leurs risques de défauts actuels. Ainsi, l'incapacité du principal à vérifier de façon exhaustive de tels arguments entraîne qu'il soit victime du problème de *sélection adverse* provenant du fait qu'il contracte avec des partenaires peu fiables. De même, des situations de *hasard moral* peuvent surgir après la signature du contrat d'endettement quand le principal se trouve incapable d'observer les efforts [Eisenhardt, 1999] et le sérieux consentis par l'agent pour respecter les clauses du contrat. i.e., payer le service de la dette dans les échéances prévues. La principale préoccupation de la théorie de l'agence concerne donc la structuration des échanges relationnels par un dosage approprié des pénalités (bonus et malus) dont le rôle est d'assurer le monitoring ex-post du contrat et la diligence de l'agent dans le respect des clauses arrêtées conjointement avec le principal [Lassa et Kerr, 1996]. Dans ce sens, les Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) et l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) sont respectivement des exemples de monitoring et de bonus appliqués aux pays débiteurs suite à la crise de la dette des années quatre-vingt.

Mettre en place le monitoring financier entraîne cependant des coûts de surveillance pour les créanciers autant que la signalisation en entraîne pour les débiteurs qui souhaitent bénéficier du bonus prévu par le principal. Les coûts de signalisation des débiteurs se traduisent ici par le respect des conditionnalités des PAS et de l'initiative PPTTE, alors que ceux des créanciers le sont par le temps, le capital et le travail nécessaires à la mise en place de ces nouveaux mécanismes de monitoring. C'est ce qu'on appelle des coûts d'agence ou de transactions que les deux pôles essaient de réduire en adoptant différentes stratégies de minimisation de risques. En outre, les institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale notamment) jouant parfois un rôle de collectrices et de vérificatrices d'informations sur la santé économique-financière et les risques pays des États assistés, elles deviennent des

---

<sup>3</sup> Il faut noter que l'asymétrie d'information ne signifie pas seulement que l'information est imparfaite mais aussi qu'elle peut être imparfaite ou parfaite mais non symétrique i.e., inégalement répartie (quantitativement et/ou qualitativement) entre les acteurs en relation. Le modèle fondamental d'analyse de ce problème est celui de G.A. Akerlof de 1970 sur le marché des véhicules d'occasion.

Agences internationales réalisant des économies d'échelles dans ce domaine (collecte et de la vérification des informations sur les pays débiteurs). Il se pose dès lors un problème d'impartialité et de crédibilité des relations d'endettement bilatérales et multilatérales entre les deux pôles dans la mesure où ces Institutions Financières Internationales (IFI) sont elles-mêmes créancières et deviennent ainsi juges et parties.

### **2.1.2 La bipolarité des relations internationales et ses corollaires appliquées à la Problématique de l'endettement international du Tiers-monde**

La théorie de l'agence et les asymétries d'informations qui en sont les corollaires, cohabitent admirablement avec le concept de multipolarité (bipolarité hétérogène dans notre cas). En effet, l'endettement international ne lie pas seulement deux pôles asymétriques et complémentaires, mais aussi deux pôles conflictuels au pouvoir économique-politique inégal. A ce titre, le pôle des débiteurs est dominé par rapport à celui des créanciers. Il se pose ainsi deux problèmes. D'abord, le problème de la coexistence de pouvoirs asymétriques et l'impact de ces disparités de pouvoir sur la relation internationale d'endettement. Ensuite, son prolongement qu'est le problème du pouvoir relatif entre les deux pôles [Brantly Womack, 2004]. Autrement dit, on se demande par ce corollaire si le pouvoir relatif dominant des créanciers correspond à un pouvoir absolu sur les débiteurs de sorte qu'ils ne soient plus capables de stratégies autonomes. Comme dans la théorie de l'agence, ces problèmes font apparaître des divergences et différences dans le comportement des Etats et leur perception du risque. La naissance d'un cercle vicieux de mécontentes systémiques et systématiques peut ainsi surgir entre les acteurs. Aussi, une fois que la dette internationale du Tiers-monde est politiquement et juridiquement qualifiée d'illégitime par la société civile mondiale<sup>4</sup>, de telles situations apparaissent et le pôle dominé des débiteurs estime alors être exploité par le pôle dominant des créanciers. La relation d'endettement international se transforme ainsi en une relation de pouvoir bipolaire et conflictuelle entre le Nord et Le Sud. Et il se pose immédiatement des problèmes éthiques sur l'endettement international du Tiers-monde dans son sens de relation de coopération internationale. C'est-à-dire qu'on peut se demander si dans la problématique actuelle d'annulation et de non annulation de la dette du Tiers-monde, le pôle dominant des créanciers coopère dans la recherche des solutions profitables à tous, ou alors, il impose sa culture et sa vision éthique et juridique du problème au pôle dominé des débiteurs dont il ne se préoccupe pas de la situation socio-économique. La réponse positive à cette interrogation entraîne alors une lecture de l'endettement international du Tiers-monde en terme d'impérialisme occidental et non en terme de coopération internationale Nord-Sud. De ce fait, des relations bilatérales asymétriques comme celles que met en place la dette internationale du Sud, nécessitent une gestion dont l'objectif unique est le profit mutuel. Qu'en est-il de la dette du Tiers-monde mettant en relation des pôles aux clubs hétérogènes ?

### **2.1.3 La théorie des clubs hétérogènes appliquée à la problématique de l'endettement international du Tiers-monde**

Issu de l'idée de groupe longtemps étudiée en sociologie [M. Olson, 1965], le club revêt un sens particulier en économie où il implique une association sur deux règles fondamentales que sont l'hédonisme comme fin, et l'utilitarisme comme moyen. La recherche du bonheur passant par la maximisation de l'utilité individuelle sous

---

<sup>4</sup> Cette classification a été faite pour la dette du Brésil et de l'Argentine par des tribunaux populaires organisés par la société civile de ces pays.

contrainte, les agents économiques décident de se réunir à un moment donné pour faire valoir un intérêt commun s'ils anticipent individuellement, que les coûts d'opportunité consécutifs à un refus sont supérieurs au coût total par personne. Ainsi, un tel arrangement ne peut arriver à l'optimum au sens de Pareto que si les échanges sont volontaires et les préférences homogènes entre les différents acteurs afin d'annuler les coûts de transaction par une négociation implicite [E.Lindahl, 1919 ; K.Wicksell, 1896 ; J.M.Buchanan, 1965 ; R.Coase, 1960]. Or, les clubs qui constituent les deux pôles en interaction dans la problématique de l'endettement international du Tiers- Monde étant hétérogènes (créanciers et débiteurs de diverses natures), il apparaît immédiatement des coûts de transaction à cause des préférences individuelles différentes et des problèmes de coordination au sein des pôles et entre les deux pôles. D'où la sous- optimalité des décisions prises par les clubs des créanciers et des débiteurs. C'est par exemple le cas en 1985 du Plan Baker où apparurent des comportements de *passager clandestin*<sup>5</sup> dans l'application d'une stratégie de monitoring et de remboursement dont la réussite exigeait un comportement uniforme à tous les créanciers. De même, le pôle des débiteurs ne fit pas bloc lorsqu'il voulut constituer un contre-pouvoir réunissant les 77 pays les plus endettés du monde.

Au bout du compte, cette approche théorique permet de faire trois remarques. D'abord, qu'il existe de nombreuses affinités entre les différentes théories précédentes. Ensuite, que les notions d'asymétries d'information, de coûts d'opportunité, d'arbitrages, de stratégies, de conflits, de pouvoir relatif et pouvoir absolu, de sélection adverse et de hasard moral, s'y intègrent très bien pour une analyse des problèmes liés à l'endettement international du Tiers- Monde au sens d'alliance asymétrique et complémentaire. Enfin, que les préoccupations de ces théories sont celles d'une recherche de solutions conciliantes dans des problèmes de coopérations entre acteurs aux pouvoirs et intérêts divergents mais interdépendants.

## 2.2 Approche méthodologique

Après avoir précisé le champ théorique dans lequel nous allons évoluer, il convient maintenant d'en faire autant pour la méthode. Cette dernière consiste à faire conjointement deux choses qui sont l'histoire et l'analyse de la trajectoire de l'endettement international du Tiers-Monde. Nous le faisons en nous basant sur les faits réels sur lesquels nous appliquons les théories précédentes. L'aspect historique nous permet de reconstituer les flux temporels et événementiels nécessaires à la compréhension des trajectoires, alors que l'aspect analytique nous permet d'en saisir le processus i.e., les changements de stratégies des différents acteurs suivant les conjonctures. Ce sera donc un va-et-vient permanent entre réalité et théories (induction) puis entre théories et réalité (déduction).

---

<sup>5</sup> On parle d'un comportement de passager clandestin lorsque certains acteurs dans une situation donnée, veulent bénéficier des bienfaits d'une opération ou d'un projet quelconque, sans pour autant en supporter le prix de sa réalisation en terme de contributions ou de respects de certaines règles communes. L'occurrence de telles situations est fréquente dans le domaine des biens publics où certains acteurs veulent exclusivement en jouir sans en supporter le financement (préférences non révélées) par le paiement des impôts. En outre, si les préférences cachées n'empêchent pas toujours la mise en place des biens publics, un blocage total peut cependant survenir lorsque l'information entre les différents acteurs impliqués est parfaite. C'est le cas d'un ascenseur immobilisé pour surcharge, mais duquel ne descend aucun occupant pour lui permettre de monter. Autrement dit, chacun sait qu'il y'a surcharge mais veut aussi accéder à un étage supérieur sans cependant descendre pour que ce soit possible.

### **3. STRATEGIES D'ACTEURS SUIVANT LES CONJONCTURES**

Si on définit les acteurs comme des personnes ou des groupes de personnes (associations, institutions) qui élaborent des stratégies et réalisent des actions en interaction avec d'autres acteurs en essayant d'atteindre des objectifs d'accès, d'utilisation, de gestion ou de contrôle des ressources dans un environnement donné, alors l'objectif de cette deuxième partie est de spécifier le rôle de la conjoncture économique et politique sur les stratégies d'acteurs (créanciers, débiteurs) et leurs interactions dans la phase d'endettement massif allant de 1960 à 1979.

#### **3.1 Stratégie d'acteurs dans la période d'anticipations réciproques de gains entre les pôles : (1960-1979)**

Ici nous allons montrer comment la conjoncture économique, politique et financière met en corrélation positive les anticipations de gains des deux pôles mêmes si leurs stratégies et objectifs ne sont pas symétriques.

##### **3.1.1 Conjoncture économique et stratégies d'acteurs**

L'environnement économique international a, qu'on le veuille ou pas, un impact sur les stratégies d'acteurs et leurs objectifs. C'est la raison pour laquelle, l'étude de la conjoncture qui sous-tend la période d'endettement massif (1960-1979) est fondamentale dans la compréhension de l'endettement des pays du Tiers- Monde. En effet, il faut noter qu'à cette période, le monde est en plein boom économique suite aux trente glorieuses (1945-1971) où le taux de croissance annuelle des échanges internationaux est de 8% [Touna Mama, 1999]. Le commerce mondial enregistre une croissance fantastique de son volume en valeur monétaire qui passe de 26,5 milliards de \$ U.S en 1945, à 314,6 milliards de \$ en 1963, puis à 1964,2 milliards de \$ en 1980 [André Nouschi, 1999]. Ce climat de prospérité générale de l'économie mondiale n'épargnera pas les PVD qui enregistrent une croissance de leurs exportations vers les pays développés, et bénéficient au même moment des prix internationaux favorables et soutenus pour leurs matières premières. Le Cameroun par exemple connaît un taux de croissance réel de 8% de 1960 à 1983 [HRI/core/1Add.109, 19 juin 2000], alors que le taux de croissance du revenu par tête de l'ensemble des PVD est de 3,4% pendant la même période [Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 1978].

Cette conjoncture favorable dans laquelle se trouve l'économie mondiale permet à de nombreux PVD d'accumuler d'importantes ressources financières qui les rendent attractifs aux investisseurs étrangers dans la mesure où ces ressources renforcent leurs capacités d'emprunts et donc d'endettement. Cette conjoncture économique permet donc aux PVD de devenir des acteurs crédibles de la scène économique internationale et aux pays du Nord de pouvoir consentir des prêts à des partenaires économiques pouvant tenir leurs engagements étant donné que les perspectives de croissance de leurs économies laissent supposer des rémunérations supérieures aux placements de fonds (prime de risque élevée à terme pour le créancier). Dans cette situation, les pays du Nord abondants en capital financier vont adopter une stratégie particulière qui consiste à faire d'une pierre deux coups en s'engouffrant dans les créneaux porteurs qu'offrent les PVD : d'abord ils octroient des prêts publics à des taux d'intérêts réels très faibles voir négatifs aux pays du Sud. Ce qui consiste à placer leurs abondantes ressources de façon productive et bénéficier ensuite d'une

hausse induite de leurs exportations résultant de la nature extravertie des consommations modernes des PVD. En fait, les relatives difficultés que connaît le secteur des biens d'équipement dans les pays industrialisés dans cette période, poussent ces derniers à exporter vers les PVD au besoin via un financement bancaire. Et si on ajoute le fait que les mécanismes d'assurance crédit à l'exportation se perfectionnent à travers le monde, alors le souci d'utilisation des eurodollars par les banques occidentales n'est que la partie visible du désir de vendre des biens d'équipement par les firmes occidentales. De leur côté, les emprunteurs (les PVD) définissent aussi leur stratégie : ils doivent profiter de leur situation crédible et de l'abondance des capitaux au Nord en empruntant à des taux proches des taux de base et parfois en deçà de ceux-ci (prime à l'emprunteur), et accumuler ainsi des ressources nécessaires au financement de leur développement.

### **3.1.2 La dynamique financière et les stratégies d'acteurs**

Les eurodollars (avoirs bancaires libellés en dollars circulant à l'extérieur des Etats-Unis entre des non résidents aux USA) vont constituer le véhicule privilégié de l'endettement international des PVD auprès des banques commerciales. En effet, le marché financier mondial débarrassé des entraves du passé a connu un précurseur dans les années 1960, le marché de eurodollars [Christian Aubin ; Philippe Naurel, 2000]. Une première lecture de cette dynamique financière permet de tirer la conclusion que c'est la surliquidité des banques occidentales en eurodollars (730 milliards de \$ en 1979) qui les pousse à prêter abondamment aux PVD qui, comme nous le disions tantôt, sont des partenaires crédibles pendant cette période de prospérité générale. En outre, une deuxième lecture montre que les dépôts en eurodollars sont techniquement toujours matérialisés par un avoir de l'eurobanque dans les livres de sa correspondante aux USA. Mais, deux banques correspondantes sont considérées comme alliées et ne rémunèrent en général pas leurs dépôts mutuels. Or, si cette rémunération n'existe pas ou est très faible par rapport au taux du marché qui est payé aux déposants de fonds dans la banque, alors cette dernière perd de l'argent. Lorsqu'on sait que les banques commerciales tirent leurs principaux profits de la gestion rationnelle de leurs bilans, cette situation où elles sont surliquides et risquent des pertes sèches par un manque de rémunération profitable de leurs actifs, explique pourquoi celles-ci vont prêter massivement aux pays du Tiers-monde.

De ce fait, les crédits consentis aux PVD vont techniquement prendre la forme d'eurocrédits (Crédits libellés en euromonnaies), car accordés par des eurobanques (Banques effectuant des opérations en euromonnaies). En général, la stratégie de ces créanciers privés est la suivante : des crédits bancaires d'échéance de 1 à 8 ans octroyés par des syndicats bancaires grâce à des fonds par eux-mêmes collectés. Ces eurocrédits sont attribués à taux variables sous forme de prêts " *rollover* ". C'est-à-dire, renouvelables tous les six mois avec renouvellement des taux d'intérêts en fonction de l'offre et de la demande sur les marchés de capitaux. Ainsi, le taux qui s'applique à ces crédits a pour base de calcul, le *London Interbank Offered Rate* (LIBOR). Taux rémunérant en principe, les dépôts interbancaires. Il apparaît ainsi que la dynamique financière de l'endettement international des PVD se caractérise par l'essor du marché des euromonnaies (monnaies étrangères négociées dans les différentes places financières européennes). Et que c'est cet essor qui augmente la propension des eurobanques à consentir des crédits aux pays du Tiers-Monde. La stratégie des pays du Sud dans cette conjoncture financière est de profiter d'une

prime d'emprunteur grâce aux surliquidités internationales qui tirent vers le bas les taux débiteurs (coût du crédit).

### 3.1.3 La dynamique politique et les stratégies d'acteurs

La politique économique internationale qui sous-tend les dynamiques économiques et financières précédentes peut être résumée par les trois orientations suivantes :

a/- le libre-échange est considéré par les pays développés comme garant de la prospérité par le commerce international. C'est donc un jeu à somme non nulle au travers duquel chaque pays tire profit par rapport à sa situation avant le libre-échange. Ainsi, le boom économique que connaît le monde à cette période est dû au dynamisme du commerce international. Les recours respectifs aux prêts et emprunts par les créanciers et débiteurs actuels ne sont donc qu'une stratégie de renforcement de leur puissance commerciale future par une captation des ressources financières internationales nécessaires au financement de la croissance. Cette dernière se trouve donc assimilée au développement que les pays du Sud peuvent dès lors réaliser en palliant la faiblesse de leurs épargnes locales par des financements extérieurs favorisant l'accumulation du capital et l'orientation vers des investissements hautement capitalistiques. Autrement dit, se développer à cette période, c'est accumuler du capital et du progrès technique.

b/- La dynamique de rattrapage qu'entraîne cette conception du développement s'inspire du modèle de croissance néoclassique avec une fonction de production  $F(K,L)$  *well behaved* (i.e., avec des productivités marginales positives et décroissantes et des isoquants asymptotiques par rapport aux axes), et arrive à la conclusion que le rattrapage économique est possible [Solow ; Swan, 1960]. En effet, puisque la productivité marginale du capital est positive et décroissante, elle est donc potentiellement plus élevée au Sud pauvre en capital, qu'au Nord riche en capital. Par conséquent, il s'ensuit une orientation des capitaux du Nord vers le Sud et une corrélation négative entre le niveau initial du revenu et le taux de croissance du revenu par tête : c'est la clef du rattrapage du Nord par le Sud. Elle entraîne inévitablement les pays industriels et leurs banques commerciales à adopter une stratégie de transferts de capitaux par crédits interposés vers le Tiers-monde qui, par sa croissance exponentielle future (d'après les prédictions du modèle), leur permettra d'être *pleins aux as* grâce aux rendements futurs de leurs capitaux. De son côté, le Tiers-monde emprunte non seulement parce qu'il est crédible, mais aussi, parce que la puissance théorique aveuglante du modèle de croissance Solow-Swan, amène le Nord à croire aux capacités de remboursement futures du Tiers-Monde.

c/- L'intégration financière internationale qui commence en 1958 avec la " Saga " des eurodollars. En instaurant la libre convertibilité des monnaies, le système monétaire international de Bretton Woods permit aux particuliers de détenir des dollars au lieu de les changer immédiatement en monnaies domestiques. Les banques réalisent alors qu'elles peuvent octroyer des crédits en une autre monnaie que la monnaie domestique, phénomène banal aujourd'hui, mais totalement nouveau il y'a quarante ans où le volume de l'eurodollar n'est que de 5 milliards de dollars [Champion ; Trauman, 1978]. C'est en décidant de lutter contre l'inflation rampante américaine de 1966 que la *Federal Reserve Board* (banque centrale américaine), met en place une politique monétaire restrictive entraînant la hausse des taux d'intérêts du marché à court terme. Ceux-ci se hissent très vite au dessus des taux

plafonds de la réglementation Q qui limitait la rémunération des dépôts à vue aux USA. Ne pouvant en aucun cas bénéficier de taux créditeurs avantageux au niveau des banques, les déposants américains se tournent vers les titres du Trésor américain rémunérés au taux du marché. Les banques voient les dépôts les fuir, alors que le Trésor en profite. Sentant leur faillite programmée dans cette course aux ressources qui les oppose à la Fed, les banques américaines se portent immédiatement emprunteuses au niveau du marché des eurodollars de Londres. Cette course aux eurodollars entraîne à son tour une hausse de son taux au dessus de celui des obligations communales britanniques. C'est la naissance de la pratique très décriée à l'époque de capitaux flottants voguant d'une place financière à une autre à la recherche d'emplois rémunérateurs: un marché international du dollar indépendant de la *Federal reserve Board* (Fed) vient de naître. C'est dans cette ambiance que confrontées à un impôt (*l'Interest Equalization tax*) qui frappait les revenus de prêts consentis par des résidents américains aux non résidents, les multinationales bancaires américaines s'engouffrent dans le marché des eurodollars et consentent des prêts mieux rémunérés au Tiers-monde où les besoins de financement sont toujours croissants. Cet endettement massif s'effectue donc dans un environnement international de répression financière dans la mesure où ce sont des politiques interventionnistes d'inspiration keynésienne qui sont en vigueur à travers le monde.

Une situation de prospérité économique générale soutenue par des politiques de libre-échange, de rattrapage et d'intégration financière provoqua des mouvements de capitaux à travers le monde suite aux comportements opportunistes des acteurs. De façon globale, l'idée que le rationnement du crédit ne touche pas ceux qui présentent un faible risque de défaut est ainsi justifiée. Il n'est donc pas surprenant que le Tiers-monde s'endette massivement à cette époque où ses affaires vont moins mal que maintenant. Comme quoi, on ne prête qu'aux riches. De même, il va sans dire que les acteurs (créanciers et débiteurs actuels) sont influencés dans leurs stratégies par cette conjoncture globale. Trouvant chacun son compte dans cette dynamique économique, financière et politique, ils vont respectivement, prêter et emprunter pour optimiser leurs objectifs de développement et de croissance de façon inter temporelle. De 1960 à 1979, l'alliance est donc dans une période où les anticipations positifs de gains sont réciproques entre les différents acteurs, même si les stratégies de leurs réalisations et les buts poursuivis ne sont pas les mêmes. La stratégie des pays du Nord est de prêter et faire des placements positifs dans le but de soutenir sa croissance. Celle du Sud est d'emprunter dans le but d'augmenter son épargne, et financer son développement économique. L'aspect asymétrique de la relation se traduit ici non seulement dans les niveaux de développement des acteurs (développés d'un côté et sous développés de l'autre), mais aussi du côté de l'alliance où ils se situent. Les Pays et les banques du Nord se situent du côté offre des marchés internationaux de capitaux alors que les pays et entreprises du Sud se situent du côté demande des mêmes marchés.

### **3.2 Stratégies d'acteurs et crise de l'endettement international du Tiers-monde : (1979- 1982)**

L'engrenage des prêts/emprunts de la première période continue et se renforce suite à une conjoncture économique inflationniste qui détermine les stratégies du pôle des créanciers ainsi que celles du pôle des débiteurs. Cependant, certains acteurs dominants du pôle des créanciers qui commencent à perdre du capital dans cette

surchauffe de l'économie mondiale, vont mettre en pratique des politiques économiques anti-keynésiennes et réorientent ainsi toute l'économie mondiale [D. Plihon, 2000]. Situation qui précipite la crise de l'endettement international du Tiers-monde et annonce le début des divergences d'intérêts dans l'alliance. Nous allons donc montrer non seulement comment la conjoncture économique et les stratégies d'acteurs s'influencent mutuellement, mais aussi, comment leur interdépendance va faire le lit de la crise de l'endettement international du Tiers-monde.

### **3.2.1 Une conjoncture économique favorable à la crise de la dette**

La spirale de surchauffe de l'économie mondiale de la première section ne s'est pas encore achevée. Le marché des eurodollars se banalise [Bourguinat, 1992] et des plaques tournantes de la circulation des eurodollars sans respect d'aucune législation financière locale se développent un peu partout dans le monde. Par ailleurs, la demande de capital des PVD est toujours en hausse et la politique monétaire restrictive des USA connaît son apothéose le 15 août 1971 avec l'abandon unilatéral de la convertibilité or du dollar par Nixon: le paradoxe de Triffin<sup>6</sup> a été vérifié car le volume de dollars en circulation dans le monde dépassa l'encours métallique de la *Federal reserve board* qui devait en assurer la couverture et la conversion au taux fixe de 35 dollars l'once d'or fin. Et en 1976, l'or est complètement démonétisé et le monde entre dans une espèce de non système monétaire international dont l'instabilité se transmet inévitablement sur le système financier international et sur tous les contrats en cours comme nous allons le voir.

### **3.2.2 Chocs pétroliers, stratégies d'acteurs et crise de la dette**

Au faisceau d'éléments précédent, s'ajoute la hausse des cours du pétrole dont le boom de la consommation (2750 millions de tonnes en 1973), est pour beaucoup dans l'augmentation fantastique de la production et des échanges dans le monde. En effet, l'année 1970 voit les membres de la nouvelle organisation OPEP, produire 568,3 millions de tonnes de pétrole, soit 24,3 % de la production mondiale [André Nouschi, 1999]. Conscients de leur poids qui provient non seulement du volume de leur production, mais aussi, de leur situation stratégique dans la politique de défense des USA face à l'URSS, ces pays exigent et imposent une espèce de clause de la nation la plus favorisée selon laquelle, le prix du baril doit partout être celui du pays producteur où il est le plus élevé. Ces pays sont la Libye et l'Algérie où le baril coûte respectivement 2,21\$ et 2,60 \$. Cette décision prise au regroupement de l'OPEP à Caracas (décembre 1970) et à Téhéran (Février 1971), est une réponse ad hoc des pays producteurs au souci de stabiliser leurs recettes d'exportations après la décision unilatérale de Nixon de 1971.

L'année 1973 marque ainsi non seulement la poursuite de la désintégration du système de Bretton-woods par le passage du régime de change fixe au régime de change flexible, mais aussi et surtout, le quadruplement du prix du baril suite à l'embargo des pays producteurs sur les exportations pétrolières vers les pays industrialisés qui ont favorisé la victoire d'Israël dans la guerre du Kippour. Le pétrole

---

<sup>6</sup> Le paradoxe de Triffin ou dilemme de Triffin met en évidence la contradiction interne du système de Bretton Woods. Car, en tant que monnaie nationale la confiance dans le dollar est liée au respect des équilibres fondamentaux par les USA (en particulier l'équilibre de la balance des paiements). Et en tant que monnaie internationale, la circulation du dollar hors des USA, doit croître pour soutenir la croissance mondiale. Or, cette seconde exigence ne peut être satisfaite que si la balance des paiements des USA est déficitaire. Ce qui mine la confiance au dollar et érode son statut d'étalon international.

est devenu une arme politique et économique et c'est le premier choc pétrolier. Les pays exportateurs de pétrole accumulent ainsi d'énormes ressources financières qui passent dans les pays industrialisés par le biais du marché de l'Eurodollar. Entre 1974 et 1981, environ 40% des surplus financiers de l'OPEP seraient passés par ce canal [Bourguinat, 1992]. Face à cette situation, les acteurs (créanciers et débiteurs) adoptent des stratégies particulières.

Le pôle des créanciers est confronté à deux situations: d'abord le pétrole en tant qu'élément stratégique de leur mode de production y entraîne une inflation par les coûts et des programmes de restriction de la demande intérieure. Ensuite, les banques qui reçoivent les pétrodollars rémunérés sur la base du *LIBOR* doivent les prêter pour réaliser leur fonction d'intermédiaires financiers. Le caractère asymétrique de l'alliance mise en place par l'endettement international, se vérifie à travers les effets de ces deux situations sur les PVD. En effet, l'inflation par les coûts que connaît le pôle des créanciers suite à la hausse du prix du pétrole entraîne de nombreux déficits courants au sein du pôle des débiteurs non exportateurs de pétrole dans la mesure où le prix de leurs importations augmente alors que les recettes et les prix de leurs exportations diminuent suite aux politiques restrictives des pays industrialisés. Face à ce constat, les PVD non exportateurs de pétrole ne peuvent adopter qu'une stratégie qui renforce leur situation de demandeurs de moyens de financements. Et la stratégie des banques occidentales face à cette demande supplémentaire de capitaux consiste à utiliser le Tiers-monde comme exutoire. Elles assurent ainsi leur fonction d'intermédiation financière en accordant des crédits qui, en retour, permettent aux pays industrialisés d'augmenter leurs exportations vers le Tiers-monde. Avec les crédits qui lui sont consentis, ce dernier augmente ses importations et continue à creuser ses déficits courants. A ce niveau, il apparaît qu'une concordance des intérêts des uns et des autres suite à des stratégies spécifiques dans des conjonctures précises continue de renforcer l'endettement international.

Le second choc pétrolier de 1979, fait bondir le prix du baril de 12,70 dollars à 26 dollars en 1980. Il est suivi entre 1980 et 1982 d'une hausse de trente points et porte le baril à 34 dollars! [André Nouschi, 1999]. Les mêmes causes vont produire les mêmes effets: la hausse des prix de l'or noir remet les pays exportateurs d'hydrocarbures pleins aux as, renforce les déficits courants des PVD ainsi que la crise des pays industrialisés tout en réduisant les capacités de remboursement des pays débiteurs par contraction des débouchés commerciaux que leur fournissaient les pays riches.

### **3.2.3 Politiques économiques et stratégies d'acteurs**

Alors que les stratégies des différents acteurs étaient déterminées par la conjoncture ambiante, les USA et l'Angleterre, deux acteurs dominants du pôle des créanciers vont changer cette situation en mettant en place des politiques économiques qui modifient complètement la conjoncture économique mondiale. En effet, afin de sortir des déficits et de la spirale inflationniste qui font perdre du capital aux créanciers publics et privés, les experts du parti républicain concoctent et publient le 9 septembre 1980, le « *Ronald Reagan's strategy for economic growth and stability in the 1980s* ». Il s'agit d'une véritable profession de foi anti-keynésienne qui prévoit de respecter la contrainte d'équilibre budgétaire fédéral, de déréglementer et de débureaucratiser la vie économique et d'encourager l'effort de travail et d'épargne

des agents économiques. En réalité, ce texte se présente comme une subtile symbiose entre deux analyses ultra-libérales: une approche monétariste traditionnelle basée sur une grande austérité monétaire pour mettre fin aux pressions inflationnistes et apurer la situation de l'économie fortement dégradée, et la vision californienne de l'économie dite de l'offre. Le but visé est d'aboutir à une politique économique qui va en sens contraire des prescriptions keynésiennes qui préconisaient des relances par la demande et l'intervention de l'Etat au sein de l'activité économique. Il faut libérer l'offre qui se trouve bloquée par la multiplication des démarches administratives, la sédimentation des impôts et des coûts de transaction. C'est ainsi que des politiques monétaires restrictives conjointement menées par Reagan et Thatcher entraînent une hausse des taux d'intérêts à court terme qui vient renchérir le capital et les intérêts (service de la dette), que doivent payer tous les pays endettés sous forme de crédits « *rollover* ». Ces taux passent de 8 à 15 % environ en moyenne. Les coûts anticipés de la dette de PVD augmentant avec cette hausse, la stratégie du pôle des débiteurs redevient celle de contracter massivement des emprunts à court terme de façon à faire face à leurs échéances. Après quelques temps, plusieurs pays d'Amérique du Sud se retrouvent en cessation de paiement. Le Mexique est le premier membre du pôle des débiteurs à déclarer à la communauté financière internationale en août 1982, son incapacité à honorer ses engagements de remboursement qui se chiffrent alors à 85 milliards de \$, soit 120% des exportations du pays [Alain Beitoine ; Marc Bassani, 1994] : la crise de la dette est ouverte.

Un environnement économique instable, le rôle stratégique et transnational du pétrole et du dollar, et les ajustements stratégiques des acteurs face à cette conjoncture, fournissent ainsi des pistes de réponses à la question de savoir comment on est arrivé à la crise de la dette.

#### **4. Stratégies d'acteurs dans la période de divergence des anticipations de gains entre les Pôles : (1982-2000)**

Les anticipations réciproques de profit entre les deux pôles au cours de la période précédente, emballent le processus d'endettement international du Tiers-monde de telle façon que les intérêts puis les stratégies des uns et des autres changent dès la crise de la dette qui se déclenche en 1982. En effet les pays du pôle des débiteurs se sont lourdement endettés et la politique libérale désormais en vigueur chez les créanciers les met dans une situation où leurs intérêts ne sont plus atteints.

Tableau 1 : la dette du tiers-monde par régions en milliards de dollars (1980-2000)

Régions	Dette en 1980	Dette en 2000	Remboursements cumulés (1980-2000)
Amérique latine	257	792	1370
Asie du Sud	38	170	205
Asie de l'Est	94	659	906
Afrique subsaharienne	60	231	214
Afrique du Nord et moyen orient	83	214	413
<b>Total</b>	<b>534</b>	<b>2068</b>	<b>3110</b>

Source : Banque Mondiale, 2000

La dette du Tiers-monde comme le montre le tableau 1, atteint 534 milliards de \$ en 1980. Evolution qui pousse la France à initier en juillet 1996, lors du G7 de Lyon, un

plan destiné à traiter définitivement la question de la dette publique bilatérale et multilatérale des pays pauvres. La société civile internationale fait aussi son entrée comme nouvel acteur de la dette internationale du tiers monde. Le 7 juin 1999, elle lance lors au G7 de Cologne, une pétition qui recueille 17 millions de signatures à travers le monde en faveur de l'annulation de la dette. Le renforcement du statut international du problème de la dette qui s'ensuit ne réussit cependant pas à atteindre l'objectif d'annulation cher au pôle des débiteurs. Les résistances face à l'annulation sont nombreuses et diverses. Elles sont la preuve d'une profonde asymétrie entre les deux pôles sur le plan de l'arbitrage, puis des anticipations et des évaluations de risques. La compréhension de l'antagonisme qui prévaut entre les deux pôles de l'alliance au travers du conflit *annulation versus non annulation* se fera par l'analyse des stratégies des deux pôles et les buts implicites et explicites qu'elles visent.

#### **4.1 La stratégie du pôle des créanciers**

Les multiples raisons qui expliquent le refus d'annulation pure et simple de la dette du Tiers-monde par les créanciers sont d'ordre technique, économique et politique.

##### **4.1.1 Raisons techniques et économiques**

De façon technique, la banque mondiale utilise en général trois critères pour répertorier les pays surendettés. Ce sont le stock de la dette en pourcentage du PIB, le service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services, et le remboursement des intérêts seuls, en pourcentage des biens et services. Le premier problème technique qu'évoquent les créanciers est celui de la détermination d'une politique d'annulation cohérente face à la multiplicité des dettes et à la difficulté de détermination de la capacité de remboursement sachant que la conjoncture économique est dynamique. En effet, le pôle des débiteurs est si hétérogène qu'il n'existe pas une dette du Tiers-monde, mais des dettes du Tiers-monde. Ceci s'explique par le fait que les pays pauvres recourent plus au financement officiel (dons, prêts à taux bonifiés d'organisations internationales...), alors que les pays plus favorisés ont accès aux prêts privés des banques et des marchés internationaux de capitaux. Ensuite, l'emprunt des anciens pays socialistes correspond à une logique de transition vers l'économie de marché [Benoît de la Chapelle Bizot, 2001].

Pour ce qui est de la capacité de remboursement définie par le rapport dette/PIB, la difficulté provient de ce qu'un pays est capable de rembourser si le taux de croissance de son PIB est supérieur à celui de l'encours de sa dette. Or, le fait que des pays puissent avoir suivant les conjonctures des taux de croissance négatifs et positifs faibles ou élevés, ne permet pas aux créanciers d'évaluer avec exactitude, les capacités de remboursement des uns et des autres. Ceci dit, les créanciers estiment qu'ayant le droit d'être remboursés, ils courent ainsi le risque d'éponger la dette de débiteurs potentiellement capables de rembourser et juste conjuncturellement en mauvaise posture. Autrement dit, un Etat peut être solvable mais en situation d'illiquidité conjuncturelle à l'instant de l'annulation de sa dette. Et dans cette situation, la stratégie rationnelle consiste à le refinancer pour qu'il sorte du creux de la vague et rembourse par la suite.

Par ailleurs, la question d'endettement étant sujette à une incohérence temporelle, les Etats qui, en empruntant promettent toujours de rembourser ex-anté, ne sont pas exempts de comportements opportunistes ex-post. Il convient donc de distinguer

« capacité de remboursement » et « volonté de remboursement » car, il y a possibilité d'aléas de moralité de la part des débiteurs. Ces derniers peuvent par de multiples moyens (agitation sociale et politique, introduction de quelques taxes impopulaires), détériorer volontairement leur situation économique pour se mettre en situation de défaut. Or, ce défaut entraîne une diminution immédiate de la valeur des obligations des créanciers et une perte de capital pour ceux qui les détiennent. Une autre raison renforçant la stratégie de non annulation de la dette, est celle liée à la stabilité du système financier international que le pôle des créanciers considère comme un bien public mondial devant à tout moment satisfaire aux exigences de continuité, de neutralité et d'égalité. En effet, plusieurs grandes banques commerciales occidentales ont accordé des volumes de crédits tellement élevés que si la dette venait à être annulée d'un trait, leur faillite entraînerait en raison de la densité et de l'interdépendance des réseaux interbancaires, la banqueroute du système bancaire mondial. Situation qui ne peut en aucun cas résoudre les problèmes du pôle des débiteurs dans la mesure où le pôle des créanciers se retrouverait lui-même en pleine crise financière. Il est tout de même important de remarquer que malgré leur pertinence, ces raisons techniques et économiques marquent non seulement le caractère mercantile et hypocrite des rapports Nord-Sud, mais aussi et surtout l'absence d'une volonté politique franche d'annulation de la dette du Tiers-monde. En fait, la dette étant essentiellement publique (la dette bancaire des pays les moins avancés ne représente que 10% de leur dette totale), de telles considérations ne peuvent faire le poids devant une détermination politique franche d'annulation de la dette. D'où l'existence de raisons politiques.

#### **4.1.2 Raisons politiques**

Pour ne pas ouvertement afficher une amnistie internationale des dettes passées (causes morales) et réaliser des montages financiers pas trop désavantageux pour eux (causes économiques), le pôle des créanciers met en place une stratégie politique idoine. L'une des raisons politiques qui sert le refus d'annulation de la dette internationale du Tiers-monde, est le risque d'*aléa de moralité* lié au dysfonctionnement de plusieurs pays du Tiers-monde.

“ *Qu'avez-vous fait de vos emprunts ?* ” Telle est la question que le pôle des créanciers pose à celui des débiteurs pour justifier sa politique de refus d'annulation de la dette. Cette question évoque l'*aléa de moralité* des débiteurs. Car, s'endetter n'est pas une mauvaise chose si on utilise à bon escient le produit de sa dette en l'affectant vers les activités productives. Economiquement parlant, un pays dont l'épargne nationale est inférieure aux plans d'investissements nationaux, emprunte à l'extérieur pour compenser son déficit d'épargne local. Donc, avant d'être une cause de paupérisation et de précarisation, l'endettement est d'abord un moyen de financer sa croissance et son développement en passant d'une situation de débiteur net à une situation de créancier net comme l'a par exemple fait la Corée du Sud. De ce fait, l'annulation de la dette ne peut être une solution efficace dans la mesure où les pays du Tiers-monde n'offrent aucune garantie de meilleure gestion que par le passé.

« *Que ferez-vous des remises de dettes ?* ». Telle est la deuxième question posée au pôle des débiteurs par celui des créanciers. Cette deuxième question stigmatise le dysfonctionnement actuel de plusieurs pays du Tiers-monde. Plusieurs PVD ne méritent plus la confiance des créanciers, car ils recèlent de déficiences non

seulement du côté institutionnel, mais aussi du côté des critères politiques, éthiques, sociaux et économiques. L'annulation devient non seulement tributaire de plusieurs assainissements institutionnels, mais aussi, considérée comme ne pouvant avoir aucun effet bénéfique si les débiteurs ne mettent pas en place des mesures éliminant leurs multiples dysfonctionnements. Par ailleurs, les institutions de Bretton-woods estiment que le fait d'aller à la rescousse des pays endettés les durcira dans la mauvaise gestion. Autrement dit, les débiteurs sauront qu'il y aura toujours des "*sapeurs pompiers*" pour les sortir du pétrin. Et cette situation entraînerait que des pays défaillants puissent emprunter à des taux débiteurs moins élevés que ce n'aurait été autrement le cas. Les institutions financières internationales deviendraient ainsi créatrices de monnaies pour des pays en dysfonctionnement. C'est donc une stratégie qui vise à éliminer les cas de sélection adverse au sein du pôle des débiteurs. Il est cependant important de se demander si les créanciers ne savent pas que le poids de la dette peut en plongeant les pays et leurs populations dans la précarité, être source de dysfonctionnement au sein de plusieurs pays débiteurs.

## **4.2 La stratégie du pôle des débiteurs**

Face à la dégradation continue de leur situation économique les pays débiteurs deviennent de plus en plus réticents aux respects des conditionnalités de la dette. Si certains pays (le Venezuela, la Bolivie et le Brésil) ont unilatéralement limité leurs services de la dette à un pourcentage fixe de leurs recettes d'exportations, la revendication générale des pays endettés va dans le sens de l'annulation pure et simple de la dette. Les raisons que ces pays avancent sont techniques, économiques et politiques.

### **4.2.1 Raisons techniques et économiques**

Depuis l'hérésie keynésienne, le budget est devenu un instrument fondamental de politique économique. Cet instrument est d'autant plus utile aux pays pauvres que leurs dépenses publiques doivent être au service du développement. C'est la raison pour laquelle, la liberté du budget est l'une des revendications que brandissent les pays endettés pour justifier l'opportunité de l'annulation de la dette. En effet, les annulations de dettes se traduisent non seulement par une baisse des asymétries d'ajustements budgétaires, mais aussi et surtout, par une marge de manœuvre supplémentaire des budgets des pays débiteurs. A ressources constantes, l'annulation de la dette signifie annulation de son service et dégagement de moyens supplémentaires que l'on peut affecter au développement de services sociaux (le PNUD estime d'ailleurs que la mort de 3 millions d'enfants pourrait être évitée si le remboursement de la dette était utilisé pour la santé, l'éducation). Et il va sans dire que le montant de ressources dégagées et la flexibilité du budget inhérente, dépendent du volume de remboursement du pays concerné.

Alors que les Nations Unies évaluent à 80 milliards de dollars par an, pendant 10 ans, les dépenses nécessaires pour assurer à tout être vivant, les services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, alimentation..), le Tiers-monde a remboursé 2000 milliards de dollars rien qu'en 1990 [Lahsen Abdelmalki, 2000]. Les raisons avancées par le pôle des débiteurs pour justifier l'annulation sont donc fondées. Le fait que le Club de Paris décide d'un moratoire sur le service de la dette des pays asiatiques touchés par le Tsunami du 26 décembre 2005, est une preuve que le service de la dette ponctionne grandement les ressources des pays endettés. Il est

cependant malheureux qu'il faille attendre une catastrophe d'une telle ampleur pour que le pôle des créanciers puisse prendre conscience d'une telle situation que montre clairement le tableau 2 du rapport mondial sur le développement humain [PNUD, 2000].

Tableau 2 : Les pays les plus endettés

Pays	Dette en milliards de \$ US	PIB en milliards de \$ US	Service de la dette en % du PIB	Service de la dette/exportations
Brésil	232,1	778,2	30,6	74,1
Russie	183,0	276,6	44,0	12,9
Mexique	160,0	393,5	42,0	20,08
Chine	154,6	959,0	16,4	8,6
Indonésie	150,1	94,2	176,5	33,0
Argentine	144,1	298,1	49,5	58,2
Corée du Sud	139,1	320,7	44,0	12,9
Turquie	102,1	198,8	50,0	21,2
Inde	98,2	430,0	23,0	20,6
Pologne	47,4	158,6	30,4	9,7

En outre, la conditionnalité draconienne du Fonds et les mesures de rééchelonnement des dettes mettent les pays débiteurs dans une situation de pauvreté auto-entretenu propice au néocolonialisme. En effet, la conditionnalité imposée par le Fonds privilégie généralement les aspects financiers et non les objectifs de développement du pays. De ce fait, l'arbitrage entre remboursement et développement penche toujours en faveur du service de la dette et entame farouchement la croissance des pays débiteurs qui ne peuvent plus respecter leurs engagements. En plus, un moyen d'assurer le service de la dette que proposent les institutions de Bretton Woods est de produire des biens échangeables internationalement afin d'obtenir des devises et d'autres actifs étrangers dans lesquels s'exprime l'encours de la dette. Or, l'exploitation de ce moyen passe inévitablement par une réduction de la production des biens domestiques que consomment les populations locales. Et c'est cette contrainte sur la spécialisation internationale et donc sur la production locale qui, quand elle s'alourdit, peut expliquer de nombreux troubles sociaux chez les débiteurs.

Pour ce qui est des rééchelonnements accordés par le Club de Paris et de Londres, leurs nombreux inconvénients militent en faveur de l'annulation de la dette. En fait, le rééchelonnement ne permet que de différer dans le temps le paiement du service de la dette et n'agit ainsi que sur les flux et non sur le stock de la dette qui reste inchangé. Il peut même parfois alourdir le poids de la dette lorsqu'il intègre les intérêts, ou rendre plus alarmante la situation du débiteur quand il concerne une dette ayant déjà été rééchelonnée. Et une fois que le pays débiteur entre dans un tel cercle vicieux, les créanciers brandissent la solution d'échange de titres de créances contre des titres de participation dans les sociétés locales en (re)colonisant ainsi le pays débiteur par l'acquisition de ses actifs nationaux.

#### 4.2.2 Raisons politiques

Parmi les raisons politiques se trouve l'analyse de la dette des Etats débiteurs de façon inter-temporelle. Cette analyse montre qu'un Etat n'est pas toujours un despote éclairé cherchant le bien-être présent et futur de ses populations.

Précisément, de nombreux régimes dictatoriaux ont emprunté pour (r) affermir leurs régimes à coups de corruption nationale et internationale. Et certains pays créanciers ont même encore reçu comme commissions et *pots de vins*, des fonds accordés comme crédits aux débiteurs. C'est pourquoi, le pôle des débiteurs estime que les générations actuelles des pays pauvres ne sont pas celles-là qui doivent supporter les méfaits du poids d'une dette accumulée alors que plusieurs d'entre elles n'étaient pas nées. Il apparaît ainsi une responsabilité partagée entre pays industrialisés et pays pauvres. Ces derniers ont certes mal géré la dette, mais les créanciers à leur tour n'ont pas assuré le monitoring financier nécessaire pour s'apercevoir qu'ils octroyaient des prêts très risqués à des régimes irresponsables qui savaient que de toute façon, ils ne seront plus au pouvoir lors du paiement de la note. L'autre raison politique que l'on peut appeler "*l'autre dette*", a trait à la colonisation et à l'environnement.

En effet, de nombreux pays débiteurs ont subi les effets dévastateurs de la colonisation (traite des hommes, pillages de richesses nationales, destruction des cultures locales...), qui sont autant de pratiques menées par plusieurs pays créanciers dans le cadre de la politique coloniale. Ces malversations coloniales doublées aux charges d'ajustements asymétriques, expliquent aujourd'hui une grande partie du retard de plusieurs pays débiteurs, qui se trouvaient déjà endettés alors qu'ils n'étaient pas encore indépendants. Lorsqu'on ajoute à ce tableau les dégradations environnementales causées en grande partie par les pays industriels, l'annulation de la dette devient une façon de solder les comptes avec l'histoire sombre de la colonisation, et de dédommager ceux qui, sans y être pour beaucoup, subissent les effets néfastes de la dégradation de la couche d'ozone, de la biodiversité et de la pollution de l'eau et de l'air. C'est ça "*l'autre dette*", celle des pays industriels qui mérite restitution, réparation et compensation. Les partisans de cette approche que l'on trouve dans la mouvance alter mondialiste estiment que la dette du Tiers-monde nécessite une collaboration internationale et des compensations évaluées à l'aune des responsabilités de chaque pôle dans sa problématique.

Les deux pôles ont en principe chacun plusieurs stratégies susceptibles d'être adoptées lorsque le contrat d'endettement ou de prêt signé ex-anté, devient source de problèmes ex-post. Le pôle des créanciers peut, soit annuler la dette des débiteurs, soit la rééchelonner. Le pôle des débiteurs par contre peut, soit essayer de payer sa dette à tout prix et supporter les conséquences, soit répudier purement et simplement sa dette, soit suspendre de façon temporaire ses remboursements (cas du Mexique en 1982), soit demander des rééchelonnements. Le contrat étant asymétrique, les stratégies du pôle des débiteurs sont orientées par le rééchelonnement défini par les créanciers. En fait, une créance tant qu'elle court, est source de revenu quand elle produit des intérêts. Si elle devient douteuse, elle est source d'économie fiscale. L'alliance s'analyse donc ici en termes d'intérêts et de forces des différents acteurs. Les deux pôles étant complémentaires l'un de l'autre au même titre que les côtés des marchés internationaux de capitaux où ils sont situés (côté offre et côté demande), il apparaît que l'endettement international du Tiers-monde, se construit autour d'une alliance dont les objectifs sans être nécessairement identiques, sont complémentaires. A cette asymétrie stratégique et d'objectifs entre les deux pôles, s'ajoute une asymétrie conjoncturelle. En effet, l'endettement massif s'est fait dans une période de répression financière (1960-

1979), avec des taux d'intérêts réels parfois négatifs (1960-1979), alors que les remboursements se négocient dans une conjoncture de libéralisation financière (1980 à nos jours), avec des taux d'intérêts élevés. Cette asymétrie entre les deux conjonctures financières et leurs différentiels sur les taux d'intérêt entraînent de nombreux décalages dont l'ajustement n'est pas facile pour les débiteurs. Ils connaissent ainsi des faillites transitoires (conjoncturelles) et chroniques (structurelles) dus aux décalages entre le coût des ressources et le rendement des projets qu'elles ont financés, entre l'ordonnancement des projets par un pays débiteur interventionniste et un pays débiteur devenu non-interventionniste, décalage entre revenu ex-anté des investissements à taux bonifiés et leurs revenus effectifs après libéralisation financière, décalage entre échéances de remboursement en période de répression financière et en période de libéralisation financière.

## **5- MECANISMES DE MONITORING, COÛTS D'AGENCE ET COMPORTEMENTS ADVERSES ENTRE LES POLES ET AU SEIN DE LEURS CLUBS : (1980-2004)**

Lorsque le Mexique suspend temporairement le remboursement du service de sa dette en 1982, plusieurs pays du Tiers-monde sont déjà en crise. Cette dernière se manifeste par le virement au rouge de leurs fondamentaux économiques. En effet, ces pays présentent d'énormes déficits budgétaires, des systèmes bancaires avec une grande proportion de créances douteuses, des taux de chômage et d'inflations très élevés, un creusement alarmant des déséquilibres extérieurs et une hausse de leurs dettes internationales. D'où le renforcement de leur incapacité à honorer leurs engagements de remboursement et donc de leur risque de défaut. Le pôle des créanciers, face à cette situation où il court le risque de subir de lourdes pertes de capital, va mettre en place un ensemble de mécanismes de monitoring du pôle des débiteurs. Quels sont ces mécanismes de monitoring et leurs objectifs ? Sont-ils optimaux au sens de Pareto et quels en sont les coûts d'agence ? Quelles influences ont ils eu sur les politiques de développements des débiteurs ? Cette dernière partie tente de donner des éclaircissements à ces questions.

### **5.1 Les différents mécanismes de monitoring mis en place par le pôle des créanciers et leurs objectifs**

Pour ne pas "*tout perdre en voulant trop gagner*", les créanciers vont décliner l'annulation totale par des montages financiers pas trop désavantageux pour eux. Ce sont des stratégies de monitoring intermédiaires entre l'annulation et la non-annulation. Ces stratégies commencent par la construction de clubs qui travaillent en collaboration avec les institutions financières internationales. Le but est de trouver des conditions de gestion ou de traitement de la dette acceptables par les deux pôles. C'est à dire, permettre aux pays en cessation de paiement de continuer à payer le service de leur dette, et aux créanciers, de ne pas subir d'énormes pertes sèches de capital.

#### **5.1.1 La constitution des clubs au sein du pôle des créanciers**

Le Club de Paris voit le jour en 1956 avant la crise de l'endettement international du Tiers- monde. C'est à l'origine un secrétariat informel n'ayant pas vocation à durer, mais à coordonner l'action des pays créanciers de l'Argentine qui, à cette période, demande déjà un rééchelonnement de sa dette. Ce club qui regroupe l'ensemble des créanciers publics européens du pôle des créanciers, connaît cependant un surcroît d'activité dès le déclenchement de la crise de la dette en 1982. En outre, la hausse de la dépendance accrue des pays en voie de développement envers les crédits

bancaires, entraîne une vulnérabilité croissante de leurs ressources en capitaux. Etant plus sensibles à l'évolution des taux d'intérêt que les crédits publics, ces crédits privés dont la restructuration était jusqu'en 1978, liée aux accords du Club de Paris, nécessitent désormais un traitement particulier. De même, l'échéancier de la dette extérieure des pays du Tiers-monde, commence fortement à se dégrader et pousse les banques à renouveler avec un enthousiasme variable, leurs crédits à court terme. Deux solutions prennent forme : soit continuer à intégrer les banques commerciales dans le Club de Paris, ou alors, regrouper les créanciers privés en un Club de Londres. Cette dernière solution mieux adaptée aux spécificités de l'endettement bancaire fut choisie.

La stratégie de négociation des deux clubs se base sur les quatre principes communs suivants : a / Les conditions d'entrée au Club de Londres étant les mêmes que celles d'accès au Club de Paris, le FMI joue le rôle d'Agence chargée de collecter les informations sur les pays débiteurs, d'évaluer le risque pays et de définir les politiques d'ajustement qui permettent aux pays endettés d'être éligibles dans les mécanismes de rééchelonnement définis. b/ Pour qu'un débiteur puisse accéder à la restructuration de sa dette bancaire, il faut qu'il se trouve en situation de défaut imminent de paiement. Cette condition n'étant pas suffisante, il faut en outre depuis 1976, qu'il ait signé au préalable un accord avec le FMI. c/ Le suivi de l'ajustement du pays débiteur par le FMI est obligatoire alors qu'au départ des banques créancières se réunissaient pour juger des politiques d'ajustements des pays endettés. d/ Les liens entre les deux Clubs et le FMI sont basés sur un schéma de type croisé. C'est à dire que le Fonds ne signe d'accords avec un pays débiteur, que si le Club de Londres a au préalable donné des garanties de refinancement. Cependant, pour se réunir, le Club de Londres exige d'abord un accord formel du FMI. Ce dernier délivre ainsi un accord provisoire mis en œuvre qu'une fois les besoins de financements trouvés.

### **5.1.2 Les différents plans de traitement de la dette mis en place par les Clubs**

De 1980 à nos jours, le pôle des créanciers a défini et mis en pratique plusieurs plans servant de stratégie de monitoring des débiteurs et de conciliation des intérêts de l'alliance. Ce sont les Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) dès 1980, le plan Baker en 1985 et le plan Brady en 1989. En effet, devant le renforcement de la dégradation de leurs fondamentaux macro-économiques (déficit interne, déficit extérieur, inflation, chômage, dette internationale, créances douteuses du système bancaire), les pays débiteurs sont placés sous ajustements structurels par le FMI, sous la pression des créanciers. Les PAS ont pour objectif d'assainir les économies débitrices par le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques et financiers. Il s'agit donc d'une stratégie de réorientation et de contrôle des pays débiteurs, qui, une fois menée à son terme, leur donnera à nouveau les capacités de payer le service de leurs dettes. Sa philosophie globale est de rompre avec les pratiques économiques d'inspiration keynésienne adoptées par presque tous les débiteurs jusqu'à la crise de la dette. Concrètement, le monitoring et la réorientation des économies se mettent en place par des politiques budgétaires restrictives (diminution des dépenses publiques), des politiques monétaires restrictives pour lutter contre l'inflation jugée purement d'origine monétaire par les monétaristes, des politiques fiscales modérées pour libérer l'offre, les privatisations et l'ouverture internationale. L'objectif central est de passer d'un interventionnisme étatique source de mauvaise gestion et par conséquent cause de l'endettement international, à un

Etat modeste et frugal, laissant libre cours aux forces du marché. Les pays qui appliquent avec succès ces politiques sont récompensés par des crédits supplémentaires et moins coûteux. Ce sont les Facilités d'Ajustements Structurel (FAS), des Facilités d'Ajustements Structurels Renforcées (FASR) provenant du FMI et de l'Agence Internationale de Développement (AID), mise en place par la Banque mondiale. Ces bonus sont identiques à ce qui se passe dans un cirque où le dresseur d'animaux, chaque fois qu'un animal exécute parfaitement le geste enseigné, lui donne un morceau de pain pour l'encourager.

De ce raisonnement, découle une stratégie des créanciers à deux volets. D'abord, chaque banque va dans l'avenir limiter ses engagements envers les débiteurs peu solvables pour éviter une crise de liquidité<sup>7</sup>. Ensuite, chaque banque va aussi en même temps chercher à se faire rembourser. Ce qui entraîne une baisse de la croissance de la dette du Tiers-monde, une forte hausse du rééchelonnement bancaire, et une réduction des prêts au Tiers-monde à partir de 1983. Il apparaît alors une contradiction lourde de conséquences. Dans un premier temps, la facilitation du remboursement du débiteur nuit au désengagement des créanciers bancaires. Ne traitant que les flux (variations de l'encours des dettes), le rééchelonnement bancaire assiste impuissant, à la hausse continue des stocks (encours de la dette disponible immédiatement), qui accroissent automatiquement l'engagement des banques. Conséquences, les banques sont obligées d'octroyer de nouveaux prêts pour se faire rembourser si les rééchelonnements sont insuffisants. Il s'enclenche alors un cercle vicieux où les créanciers doivent continuer à consentir des prêts s'ils veulent être remboursés, alors que les débiteurs doivent continuer à emprunter s'ils veulent respecter leurs échéances de remboursement. Situation qui ne permet pas au pôle des créanciers de se désengager et encore moins à celui des débiteurs d'éponger sa dette internationale. Devant ce constat, les banques créancières choisissent finalement de se désengager en ne consentant plus de crédits aux pays du Tiers-monde. Plusieurs pays débiteurs plongent alors dans une situation durable de défaut de paiement. Et la crise initiale de liquidité se transforme en une crise de solvabilité dans la période 1984-1985. Ainsi, le volume des prêts accordés au pôle des débiteurs se contracte de 0,5 milliards de \$ en 1984 et de 1,5 milliards de \$ en 1985.

En 1985, le « *plan Baker* », devant cette tournure des événements, intervient pour inciter les banques créancières à modifier leur stratégie de désengagement. Autrement dit, le secrétaire d'Etat du Trésor américain, James Baker, propose « *un programme pour une croissance soutenue* » qu'on appellera le « *plan Baker* ». Son objectif est d'inciter les banques créancières de continuer à consentir des crédits aux pays endettés afin de les aider à rembourser leurs dettes. Ce plan initié par le gouvernement américain est jugé favorable pour les banques dont le montant des engagements reste durablement supérieurs à leurs fonds propres. A la mi-1986, les 9 plus grandes banques américaines ont par exemple des engagements sur l'Amérique latine équivalents à 97,7% de leur capital [Benoît Bizot de la Chapelle, 2001]. On comprend aisément pourquoi parmi les quinze pays sélectionnés par ce plan, pour bénéficier d'une aide à l'ajustement, dix dont l'Argentine, le Mexique, la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Equateur, l'Uruguay, le Venezuela, le Pérou et le

---

<sup>7</sup> En effet, la crise de liquidité apparaît lorsqu'il est possible que le pays ne parvienne pas à rembourser entièrement. La valeur actualisée des remboursements est alors inférieure à l'encours de sa dette. Cette crise est contagieuse car se transmet aussi au créancier

Brésil, furent de l'Amérique latine. Les USA, un acteur dominant du pôle des créanciers, ont privilégié leurs propres banques. Le Trésor étant en outre la personnification financière d'un l'Etat, le « *plan Baker* » renforce l'intervention des pouvoirs publics américains dans la problématique de la dette internationale du Tiers-monde. Il contribue aussi à un transfert des responsabilités des créanciers privés vers des créanciers publics.

En 1989, le « *plan Brady* » prend le relais et propose une autre stratégie de traitement de la dette du Tiers-monde. Quoique concernant une quarantaine de pays, ce plan se préoccupe plus des « *pays intérimaires lourdement endettés* ». Son mécanisme s'inspire largement du marché secondaire des titres. En effet, le plan organise l'échange des créances bancaires détenues sur le pays débiteur par d'autres titres (des obligations), plus avantageux pour les deux parties. Pour le créancier, les nouveaux titres sont auréolés d'une garantie de paiement prioritaire, alors que le débiteur profite des allègements divers (intérêt, capital...), que cette nouvelle créance entraîne sur sa dette. Ce mécanisme s'occupe essentiellement des crédits à moyen terme alors que ceux à moyen et long terme, relèvent de la compétence du Club de Paris. Le dernier principe de ce plan est la titrisation dans la mesure où les nouveaux titres émis sont désormais négociables sur le marché secondaire des capitaux. Cela permet une gestion plus souple des créances<sup>8</sup>.

Décidée par les bailleurs de fonds multilatéraux depuis septembre 1996, l'initiative Pays pauvres très Endettés (PPTTE) est le nouveau mécanisme de monitoring et de traitement de la dette des pays débiteurs. Cette stratégie se démarque en principe des autres sur le fait qu'elle ne propose plus uniquement des rééchelonnements, mais cherche prioritairement à réduire la dette des débiteurs afin de la rendre soutenable. La soutenabilité de la dette (capacité d'un pays à faire face à ses obligations sans rééchelonnements ou accumulation d'arriérés dans le futur)<sup>9</sup>, est mesurée ici par le ratio valeur actuelle nette (VAN) de la dette/exportations. Par ailleurs, pour rendre soutenable la dette d'un pays débiteurs, cette initiative va au delà des allègements ne concernant que la dette bilatérale, et intègre désormais une réduction de la dette des débiteurs envers les institutions multilatérales. Ainsi, elle cherche à réduire la pauvreté et à sortir définitivement le pays endettés des rééchelonnements qui, comme nous l'avons vu, alourdissent le service de la dette tout en poussant les deux parties dans un engrenage interminable de nouveaux prêts et emprunts. La mise en place de cette initiative se déroule en trois phases dont une intermédiaire une fois les critères d'éligibilité remplis par le pays pauvre très

---

<sup>8</sup> En résumé, ce plan permet quatre types d'options classiques. La première consiste à échanger une partie des créances contre des obligations à valeur diminuée : c'est une décote. Son intérêt est la décote enregistrée par le capital qui allège le poids de la dette du débiteur. Par contre, n'étant pas concessionnel, le taux d'intérêt reste normal et se réfère à celui du marché même s'il lui est légèrement supérieur en pratique (13/16 point au dessus). La seconde option revient à échanger les créances contre les obligations portant un taux d'intérêt réduit. La conversion et la décote portent alors sur les intérêts et non sur le capital car, les obligations conservent la même valeur faciale. La troisième option consiste à permettre le rachat avec décote des créances par le pays débiteur. La quatrième option consiste en un financement additionnel des banques.

<sup>9</sup> La dette est soutenable pour les PPTTE si : le *ratio valeur actuelle nette de la dette/exportations de biens et services*, se situe entre 200 et 250%, le *ratio service de la dette/exportations de biens et services* se situe entre 20 et 25%. Pour les pays très ouverts, un *ratio valeur actuelle nette de la dette / PIB* inférieur à 200% pourra être recommandé au point d'achèvement. Le pays doit pour cela satisfaire deux critères au point de décision : avoir un *ratio, exportation de biens et services / PIB* d'au moins 40%, et faire des efforts fiscaux i.e., avoir un *ratio recette fiscale / PIB* d'au moins 20%.

endetté<sup>10</sup>. Pendant la première phase, le pays doit appliquer en trois ans, un programme d'ajustement structurel avec le soutien du FMI et de la Banque mondiale. Il reçoit une assistance à titre concessionnel des créanciers multilatéraux. Les créanciers bilatéraux du Club de Paris accordent une réduction du service de la dette basée sur les termes de Naples (le G7 de Naples lança l'idée en 1997, d'alléger 67% de la dette des pays les plus pauvres). Les créanciers bilatéraux hors Club de Paris doivent accorder une réduction équivalente. Le point de décision, consiste en l'évaluation de cette première phase et à décider si après les réformes et les assistances, le pays a une dette désormais soutenable ou pas.

Ceux des pays dont la dette est jugée soutenable après cette première phase sont automatiquement exclus de l'initiative PPTTE. Une fois que la dette est reconnue insoutenable, les « *heureux élus* » doivent une fois de plus mettre en place une politique de réformes de trois ans en principe, mais de durée variable suivant les résultats de chaque pays débiteur: c'est la deuxième phase au cours de laquelle des créanciers fournissent des concours de différentes formes. La Côte-d'Ivoire et le Mozambique ont bénéficié d'une réduction de 80% de la valeur actualisée nette des flux de leur dette pendant cette phase. Enfin, la troisième phase (point d'achèvement), mobilise plusieurs créanciers pour atteindre le ratio VAN de la dette/exportations, fixé lors du point de décision. Les créanciers membres du Club de Paris proposent une réduction de la VAN du stock de la dette de 80%, alors que les autres créanciers bilatéraux et commerciaux doivent entreprendre des actions au moins équivalentes. La Banque mondiale via les fonds PPTTE, le FMI via les fonds de la FASR et les autres institutions multilatérales, procèdent aussi à des réductions de la VAN de leurs créances de manière à assurer un traitement global et équitable pour tous les créanciers impliqués. Si un pays débiteur accuse des retards dans la satisfaction des critères de performance, son point d'achèvement est reporté. En 1999, la société civile mondiale se mobilise et fait pression sur le G7 en récoltant 17 millions de signatures pour l'annulation pure et simple de la dette du Tiers-monde. En guise de réponses, les grandes puissances acceptent de renforcer l'initiative PPTTE, démarrée trois ans plutôt. Les ratios sont assouplis, les pourcentages de réduction augmentés et la période nécessaire pour bénéficier d'une réduction de dette est raccourcie pour intégrer un plus grand nombre de pays endettés.

Le fait que tous ces mécanismes de monitoring et de traitement de la dette du Tiers-monde soient décidés par le pôle des créanciers (propriétaires du capital en jeu), prouve que leur alliance avec les débiteurs est basée sur une relation de pouvoir. En effet, les débiteurs majoritairement pour l'annulation ne reçoivent en retour que des mécanismes d'allègement, de traitement et de rééchelonnement qui sont des « *refus nuancés* » de l'annulation. La relation entre les deux parties devient ainsi de type *principal/agent* ou de *contrôleur/contrôlé*. En effet, situés du côté offre de l'alliance, les créanciers sont des donneurs d'ordres ou des contrôleurs, alors que les débiteurs situés du côté demande, sont des exécutants ou des contrôlés. Les ajustements structurels qu'implique chaque stratégie de monitoring des pays endettés sont des pressions que le principal ou contrôleur (pôle des créanciers), exerce sur les intérêts

---

<sup>10</sup> Les critères d'éligibilité à l'initiative PPTTE sont au nombre de trois. 1-Être éligible pour recevoir une assistance à titre concessionnel du FMI (FASR) ou de la Banque mondiale (AID). 2-Avoir entrepris des programmes d'ajustement structurels avec l'appui du FMI et de la Banque mondiale avant septembre 1998 (clause d'extinction). 3/ Avoir une dette insoutenable, après l'application des mécanismes traditionnels d'allègement i.e., après l'application des termes de Naples.

nationaux de l'agent ou contrôlé (pôle des débiteurs) pour en influencer la volonté. Par ailleurs, les politiques imposées aux contrôlés pour corriger leurs grands déséquilibres macro-économiques sont des manipulations par le principal, des causes ou facteurs d'insoutenabilité de la dette du Tiers-monde. C'est donc une alliance basée sur une relation de puissance au sens de « *contrôle intentionnel* », faisant perdre sa souveraineté au débiteur. Les créanciers plus développés et offreurs de capitaux ont un pouvoir relatif plus grand que celui des débiteurs sous développés et situés du côté demande de capital. Par conséquent, malgré leur grande flexibilité technique pour s'adapter aux singularités de la dette de chaque pays, les mécanismes de monitoring et de traitement de dettes n'ont pour but final que de permettre aux créanciers de récupérer leurs capitaux en faisant attention de ne pas asphyxier complètement les débiteurs. Ceux des débiteurs qui jouent le jeu sont alors récompensés par des bonus que sont les FAS, FASR, PPTTE et PPTTE renforcé.

## 5.2 La sous optimalité des mécanismes de monitoring, sélections adverses et coûts d'agence

Les Clubs de Paris et de Londres ont pour but principal de regrouper respectivement tous les créanciers publics et privés afin qu'ils puissent définir des stratégies de monitoring et de traitement de dettes, cohérentes et donc plus efficaces. D'où l'importance de la liberté de leurs choix stratégiques, et l'homogénéité des préférences au sein des Clubs. Il est en outre important d'éviter les comportements de passager clandestin, les asymétries divers (informations et objectifs) et des coûts d'agence capables d'entamer l'efficacité des Clubs au sens de Pareto. Qu'en est-il des Clubs du Paris, de Londres et des principales méthodes de traitement de dette et de monitoring que nous venons d'expliquer?

### 5.2.1 Homogénéité des Clubs et efficacité stratégique

La première limite aux stratégies de monitoring et de traitement des dettes des deux Clubs, est le non respect des conditions d'échanges volontaires et d'homogénéité des préférences entre les Clubs et au sein des Clubs. Sur le plan de l'homogénéité, le fait que le pôle des créanciers soit bicéphale (Clubs de Paris et Club de Londres) est déjà une preuve de son caractère hétérogène. En effet, il existe des créanciers privés bilatéraux (banques commerciales), des créanciers publics bilatéraux et des créanciers publics multilatéraux (FMI, BM..) dont les intérêts sont parfois enchevêtrés et les méthodes de traitement de dettes, différentes (voir tableau 3).

Tableau 3 : hétérogénéité des dettes et des deux pôles

Créanciers	Débiteurs	Publics (dette publique)	Privés (dette privée)
Publics		Prêts entre gouvernements, ou contractés par des gouvernements auprès des organismes internationaux	Prêts contractés par des entreprises privées auprès de gouvernements ou d'organismes internationaux
Privés		Prêts contractés par des gouvernements auprès des banques commerciales privées.	Prêts contractés par des entreprises privées auprès des banques privées.

Cette hétérogénéité du pôle des créanciers entraîne que les Clubs de Londres et de Paris n'ont pas toujours été optimaux au sens de Pareto. Des comportements de passagers clandestins apparaissent par exemple au sein du Club de Londres dans le cas de l'Argentine en 1983-1984, où sur 360 banques concernées par le

réaménagement de la dette de ce pays, seules 260 banques sont effectivement intervenues. Les créances agrégées de 96 banques représentaient en effet moins d'1% des créances bancaires sur ce pays. De même, un des échecs du « *plan Brady* » réside dans le fait que de nombreux créanciers ont eu des évaluations divergentes du risque de cette stratégie de traitement. Certains créanciers ont appliqué le mécanisme de transformation des créances en titres secondaires alors que d'autres ont surestimé l'absence de crédibilité et de volonté du débiteur à garantir de façon privilégiée, ces nouveaux titres. En outre, le fait que le « *plan Brady* » soit initié par le Trésor américain, n'a pas respecté le critère de liberté d'échange au sein des Clubs et entre les pôles. Les créanciers privés et plusieurs pays débiteurs ne trouvèrent pas leurs intérêts dans ce plan taillé à la mesure des banques américaines et de leurs débiteurs latino-américains. Nous qualifions cette première hétérogénéité de directe par ce qu'elle se situe du côté offre de l'alliance et provient de la nature diverse des créanciers, propriétaires du capital en jeu.

Il existe cependant une deuxième hétérogénéité que nous qualifions d'indirecte. Elle se situe du côté demande de l'alliance et se répercute sur le côté offre par le biais de l'hétérogénéité des débiteurs.

Tableau 4 : Les 10 pays les plus endettés en 2003 en milliards de dollars (et en % du PIB)

Pays	Dette en milliards de \$ US et (en % du PIB)
<b>Brésil</b>	235,4(49,6)
<b>Chine</b>	193,6(13,7)
<b>Russie</b>	175,3(41,8)
<b>Argentine</b>	166,2(136,0)
<b>Turquie</b>	145,7(61,1)
<b>Mexique</b>	140(22,8)
<b>Indonésie</b>	134,4(67,5)
<b>Inde</b>	113,5(19,0)
<b>Pologne</b>	95,2(46,0)
<b>Philippines</b>	62,7(72,0)

Source : Global Development Finance, Banque mondiale

Tableau 5 : Les 10 pays les plus endettés en 2003 en % du PIB (et en milliards de dollars)

Pays	Dette en % du PIB (et en milliards de \$)
<b>Liberia</b>	679(2,6)
<b>Sao Tomé et Príncipe</b>	672(0,3)
<b>Guinée-Bissau</b>	327(0,7)
<b>Burundi</b>	228(1,3)
<b>Sierra Leone</b>	211(1,6)
<b>République démocratique du Congo</b>	207(11,2)
<b>Guyana</b>	207(1,4)
<b>République du Congo</b>	206(5,5)
<b>Malawi</b>	188(3,1)
<b>Nicaragua</b>	174(6,9)

Source : Global Development, Banque mondiale

Le tableau 4 montre que les 10 pays les plus endettés rassemblent à eux seuls 57,2 % de la dette totale des pays du Sud. En dehors de l'Argentine, cette dette pèse relativement peu en pourcentage du PIB de ces pays. Symétriquement, le tableau 5

montre que la dette la plus lourde en % du PIB est concentrée dans les pays les plus pauvres mais ne représente qu'un montant faible de la dette totale soit 1,3%. Autrement dit, ce ne sont pas les plus endettés en valeur absolue qui paient au prix fort le service de la dette, mais ceux dont ce service de la dette atteint des proportions très élevées du PIB. Cette hétérogénéité du pôle des débiteurs se répercute sur le Club des créanciers qui ne peut plus suivre des stratégies homogènes. Dans un même Club, deux créanciers auront beaucoup de mal à adopter la même stratégie selon que l'un a des créances sur le Liberia et l'autre sur la Russie. Si par bonheur les créanciers réussissent à adopter la même stratégie de monitoring et de traitement de la dette, la non optimalité se répercute alors chez les débiteurs. Ces derniers sont, le cas échéant, soumis aux mêmes ajustements malgré la singularité de leurs dettes. Cette hétérogénéité indirecte crédite une politique radicale d'annulation de la dette comme la seule stratégie pouvant mettre fin à ces asymétries au sein et entre les pôles et les Clubs. Le mémorandum déposé par la Belgique, la Suisse, la Norvège et les Pays-Bas demandant le maintien de conditionnalités fortes en échange de l'effacement de la dette de pays pauvres décidé par le G8 en juin 2005 en constitue une preuve supplémentaire.

Ces politiques d'ajustements structurels mettent aussi en lumière une contradiction entre leurs exigences de relance économique et les intérêts des deux Clubs. En effet, une fois les réformes mises en place, tous les mécanismes de monitoring et de traitement de la dette nécessitent des prêts supplémentaires aux débiteurs pour qu'ils puissent rembourser. Or, les banques créancières privilégiant le court terme et la liquidité des débiteurs là où les créanciers publics bilatéraux et multilatéraux privilégient le long terme et la solvabilité, les banques sont très peu enclines à suivre les créanciers publics dans les politiques de relance nécessitant des prêts supplémentaires aux pays en défaut de paiement. Les pays débiteurs sont de ce fait pris en tenaille d'une part entre le respect des échéances de court terme et de long terme, et d'autre part, entre la gestion conjointe des situations d'illiquidité et de solvabilité [H. Henner, 1989]. Situation d'autant plus difficile que les politiques d'ajustements structurels mettent en place non seulement un Etat modeste et frugal, incapable de privilégier certains objectifs par rapport à d'autres, mais cherchent aussi à atteindre un objectif de long terme (la croissance), en passant par des objectifs de court terme (stabilisation macro-économique).

### **5.2.2 Coûts de transaction, coûts d'agence et efficience stratégique**

L'« hétérogénéité directe » et l'« hétérogénéité indirecte » ne sont pas les seuls facteurs qui entament l'efficience des stratégies de traitement de dettes et de monitoring. On trouve également des coûts de transaction, des coûts d'agence et des problèmes de sélection adverse. En effet, le principal (pôle des créanciers) supporte des coûts de définition des nouvelles stratégies, les coûts de leur application, les coûts de monitoring et les coûts temporels y afférents. Le caractère asymétrique de l'alliance entraîne que l'agent ou le contrôlé (pôle des débiteurs), supporte aussi deux types de coûts. D'abord, des coûts de signalisation qui consistent à adopter les politiques draconiennes définies par les créanciers pour se rendre éligible dans les mécanismes de traitements de dettes. Puis, des coûts sociaux (pauvreté, perte d'emplois, soulèvements sociaux...) et politiques qui résultent de la factualisation des politiques d'ajustements structurels (perte d'élections par les gouvernements appliquant des mesures économiques impopulaires). Malgré l'aspect complémentaire de l'alliance, l'antagonisme relationnel

qui y prévaut se vérifie par ailleurs sur le fait que les allègements de la dette du Tiers-monde (gains aux débiteurs), s'analysent comme des pertes pour les créanciers à cause des coûts de transaction divers dont nous venons de parler (voir tableau 6)

Tableau 6 : Coût de traitement et de monitoring de l'Initiative PPTe en Milliards de dollars en VAN de 1998 pour les PPTe (Libéria, Somalie et Soudan exclus)

	Initiative PPTe coût calculé au point d'achèvement	Initiative PPTe coût calculé au point d'achèvement	Initiative PPTe coût calculé au point de décision
<b>Organisations multilatérales</b>	<b>6.2</b>	<b>11.6</b>	<b>13.3</b>
Banque mondiale	2.4	4.6	5.1
FMI	1.2	1.9	2.3
<b>Créanciers bilatéraux et commerciaux</b>	<b>6.3</b>	<b>10.8</b>	<b>14.2</b>
Club de Paris	5.2	8.8	11.5
Autres créanciers bilatéraux	1.0	1.4	1.7
Créanciers commerciaux	0.1	0.5	0.9
<b>TOTAL</b>	<b>12.5</b>	<b>22.3</b>	<b>27.4</b>

**NB : raisonner en terme de réduction de dette pour les débiteurs, revient à raisonner en termes de coûts pour les créanciers.**

Source : Banque mondiale (1999b).

Outre ces coûts, on peut relever deux autres problèmes qui réduisent l'efficacité des différentes stratégies de traitement de dettes et de monitoring. Il s'agit de la crédibilité des institutions financières internationales comme Agences, puis des asymétries et sélections adverses qu'entraîne l'initiative PPTe. Nous avons en effet souligné que le FMI et la Banque mondiale jouaient le rôle d'Agences entre les deux parties de l'alliance. Le FMI alors qu'il est lui-même créancier, collecte les informations sur les débiteurs, évalue le risque pays, définit les politiques d'ajustements structurels et en assure le monitoring. De là se pose la question de l'efficacité des stratégies de traitement de dette mises en place, dans la mesure où les institutions internationales sont à la fois juges et parties. Même si ces institutions, vu leurs moyens et effectifs, réalisent des économies d'échelles dans la collecte et le traitement des informations relatives au pôle des débiteurs, cela n'empêche pas qu'il se pose un problème d'impartialité et d'objectivité dans leur rôle d'Agences entre les deux Clubs de créanciers et le pôle des débiteurs. Plusieurs créanciers bilatéraux (pays riches) étant également ceux dont le pouvoir financier (quota) et politique est le plus fort au sein du FMI et de la BM, on peut légitimement se demander si ces institutions ne deviennent pas de simples prolongements idéologiques et institutionnels du pôle des créanciers. Le tout n'est donc pas de réaliser des économies d'échelles dans la collecte et le traitement de l'information, mais aussi de savoir si les inspirations idéologiques des instruments de collecte et d'analyse de cette information permettent d'enregistrer la bonne, et de la gérer dans une perspective objective et conciliante entre les deux pôles d'une alliance asymétrique.

L'initiative PPTe pose quant à elle un problème de sélection adverse provenant de ceci qu'un pays n'y est éligible que s'il est reconnu pauvre et très endetté. Cette stratégie de sélection consiste donc à écarter les débiteurs avec un faible risque de

défaut, et à récompenser par des crédits supplémentaires, les débiteurs ayant mené des politiques peu efficaces et ayant rendu leurs dettes insoutenables. D'où un double signal négatif envoyé aux débiteurs. Afin de pouvoir continuer à bénéficier des fonds internationaux, ils sont premièrement incités à être moins performants en matière de politique de gestion de leurs dettes. Deuxièmement, ils se rendent compte que tous les mécanismes de monitoring et de traitement des dettes n'ont pour seul et unique but que de permettre aux débiteurs de rembourser et non de se développer. La preuve, c'est que ceux qui peuvent rembourser sont exclus de l'initiative alors que les défaillants y sont intégrés pour pouvoir rendre leur dette soutenable et donc remboursable. Le rationnement par l'initiative PPTTE des Etats avec un faible risque de défaut entraîne le constat alarmant que le développement à long terme du Tiers-monde est contraint par des équilibres macro-économiques et financiers de court terme nécessaires au remboursement de la dette, alors que ce remboursement et ces équilibres de court terme, devraient être contraints par le développement à long terme du tiers monde. Ce qui prouve que la trajectoire de développement imposée au Tiers-monde par la contrainte du service de la dette va à contre courant de l'histoire économique. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, les USA et même le Japon doivent en effet leur développement industriel de 1870 à 1930, aux flux de capitaux extérieurs en provenance du Royaume-Uni et de la France. C'est à dire, à l'endettement extérieur consécutif à un déficit durable de leurs balances courantes [Eboué Chicot, 2003]. Le Tiers-monde peut donc se développer malgré sa dette, à condition que son développement de long terme, ne soit pas contraint à court terme, par des ajustements exclusivement motivés par le paiement du service de sa dette.

### **5.2.3 Pouvoir relatif et pouvoir absolu des créanciers sur les débiteurs**

L'alliance entre créanciers et débiteurs est non seulement complémentaire et asymétrique, mais aussi un rapport bipolaire de domination. Le pôle des créanciers a un pouvoir relatif supérieur à celui du pôle des débiteurs. Ce pouvoir relatif supérieur des créanciers provient de quatre facteurs interdépendants. La richesse et le niveau de développement plus grands des créanciers, le côté de l'alliance où ils se situent (coté offre du capital), leur poids financier et politique au sein du FMI et de la BM et le droit inaliénable qu'a chaque créancier d'être remboursé par le débiteur. Au sein du pôle des débiteurs, ce pouvoir relatif se traduit par la poursuite des politiques de développement définies par les créanciers dans le but de récupérer leurs capitaux. Ces politiques sont ainsi passées par trois phases. Une première qui considéra le développement comme l'accumulation du capital et le rattrapage technologique (1960-1980). Elle aboutit au surendettement du Tiers-monde. Une deuxième (1980-1990) dont le but fut de corriger par les PAS, les grands déséquilibres macro-économiques et financiers entraînés par la première (suraccumulation improductive entraînant une crise de remboursement). Le développement devient conditionné par le rétablissement des grands équilibres, les privatisations, la démocratie et le primat de l'international sur le national. Enfin, une troisième (1990 à nos jours) juge les deux premières politiques insuffisantes et soutient que l'ouverture commerciale et financière ajoutée à l'accumulation du capital est la nouvelle condition de développement du tiers-monde.

Ce pouvoir relatif supérieur des créanciers malgré les orientations politiques qu'il entraîne au sein du pôle des débiteurs ne se traduit cependant pas en un pouvoir absolu. En effet, malgré la domination qu'ils subissent au sein de l'alliance, les

débiteurs restent toujours capables de stratégies autonomes et de poursuivre des « *agendas cachés* ». En 2004, le Ghana et le Laos se sont déjà de leur plein gré, retirés de l'initiative PPTTE. Ils trouvent qu'elle entraîne plus de contraintes que d'avantages. En 1998, la Russie se déclare en défaut de paiement et les financiers mondiaux viennent à son secours. L'Equateur en fait de même en 1999 et voit sa dette restructurée en l'an 2000 par le Club de Paris. Ces « *agendas cachés* » se basent aussi sur deux types d'asymétries. Les créanciers disposent d'une information qui justifie les allègements qu'ils accordent aux débiteurs et les buts qu'ils poursuivent. Les débiteurs de leur côté, savent ce qu'ils veulent faire des allègements promis. Quoique dominés, ils disposent aussi d'une information particulière suivant leurs objectifs locaux. Le fait que plusieurs responsables politiques d'Afrique subsaharienne se congratulent lorsque leurs Etats passent du statut de « *pays à revenus intermédiaires* », à celui de « *pays pauvres très endettés* », est une preuve de la ruse institutionnelle qu'ils mettent en place. Cette ruse institutionnelle a pour but de poursuivre des objectifs inavoués par l'attraction des fonds internationaux qu'entraîne la dégradation de la situation macroéconomique et financière du pays débiteur. Plusieurs élites des pays débiteurs se transforment ainsi en rentiers de la dette internationale et du sous-développement du Tiers-monde. En effet, tant que leurs pays demeurent pauvres et très endettés, ces élites ont accès aux capitaux du Nord. Les mécanismes de réaménagement des dettes et les ressources supplémentaires qu'ils drainent au Sud pour aider la relance économique des débiteurs deviennent ainsi des instruments de création monétaire et d'enrichissement pour les élites du tiers-monde au sein des *réseaux hégémoniques* [J-F. Bayart, 1993]. La dette et le sous-développement deviennent ainsi des rentes à sauvegarder dans un Tiers-monde où les masses restent sous développées alors que plusieurs élites se développent : c'est un comportement de création et de capture de rente entretenant le statu quo. Certains créanciers (la France), face à cette situation, mettent en place un double monitoring des fonds PPTTE. Il s'agit d'un monitoring par le haut en signant avec le pays débiteur un contrat de désendettement/développement. Et un monitoring par le bas garanti par un comité d'orientation et de suivi ouvert à la société civile du créancier et du débiteur.

## **6. CONCLUSION**

L'alliance que met en place l'endettement international du Tiers-monde est particulière en ceci qu'elle est à la fois asymétrique et complémentaire. Les asymétries résident dans le niveau de développement différents des deux pôles (sous développés d'un côté et développés de l'autre), leur localisation géographique ou spatiale (créanciers au Nord et débiteurs au Sud), le côté de l'alliance où se situent les acteurs (les créanciers du côté offre des marchés de capitaux et les débiteurs du côté demande des marchés de capitaux), les statuts financiers des acteurs (débiteurs d'un côté et créanciers de l'autre) et dans le pouvoir divergent au sein des institutions économiques internationales. Ces asymétries affectent également les stratégies des acteurs dans l'alliance par le fait que leurs anticipations, évaluations de risques et des objectifs poursuivis en dépendent largement. Par ailleurs, les créanciers sont propriétaires du capital en jeu et ont le privilège exclusif de définir des stratégies de monitoring et de traitement des dettes qu'exécutent les débiteurs.

Pour ce qui est de la complémentarité de l'alliance, son omniprésence apparaît notamment au travers d'une relation dont le statut, la localisation et la dynamique ne

sont possibles et visibles que si leurs référents opposés existent aussi. Autrement dit, le phénomène de l'endettement étant dual, un créancier n'existe que s'il y a un débiteur, un développé que s'il y'a un sous-développé, des créances que s'il y a des dettes, un Nord que s'il y a un Sud alors qu'une offre de capitaux ne sert à rien sans demande latente ou exprimée de ces capitaux. Cette complémentarité et dualité consubstantielles à la relation créanciers/débiteurs se répercutent sur sa dynamique. La preuve c'est que tous les mécanismes de traitement de dette et de monitoring ne peuvent atteindre leur but qu'en impliquant, même de façon asymétrique, les deux parties de l'alliance et leurs caractéristiques.

Cette alliance regroupe en outre tous les aspects d'une relation internationale. C'est à dire, des acteurs, des stratégies et un cadre d'activité avec ses règles et normes. Nous avons choisi des théories et une méthodologie permettant de ressortir les principales caractéristiques de sa dynamique. La deuxième partie de ce travail montre ainsi comment une conjoncture globale prospère enclenche la dynamique de l'endettement et conditionne les stratégies d'acteurs dans une période où les deux pôles trouvent chacun leurs intérêts en terme de gains futurs (1960-1979). Les stratégies de crises au sein de l'alliance et les différents mécanismes de monitoring et de restructuration de dettes sont analysées dans la troisième partie (1982 à nos jours). Il apparaît que si la conjoncture peut influencer les stratégies d'acteurs, ces acteurs influencent aussi les conjonctures comme le firent l'Angleterre et les USA dans les années 80 en mettant en place ce qu'on appela, la « *révolution conservatrice* » [D. Plihon, 2001]. Pour ce qui est de l'efficience des stratégies au sens de Pareto, il apparaît que plusieurs conditions ne sont pas remplies. Pas de liberté d'échange dans les négociations entre les pôles, pas d'homogénéité des préférences au sein des Clubs, existence de coûts de transaction et de sélection adverse, poursuite d' « *agendas cachés* » et présence des problèmes de crédibilité des Agences que sont le FMI et la Banque mondiale dans la collecte et le traitement des informations sur les pays débiteurs. De même, l'alliance met en place une relation bipolaire de domination où le pouvoir relatif supérieur du pôles des créanciers (les contrôleurs) ne se transforme jamais en pouvoir absolu sur les débiteurs (les contrôlés). Ces derniers sont toujours capables de stratégies autonomes dont certaines transforment en rente la dette internationale du Tiers-monde. Le constat le plus alarmant est cependant que le développement à long terme du Tiers-monde est contraint par des équilibres macro-économiques et financiers de court terme nécessaires au remboursement du service de la dette alors que ce remboursement et ces équilibres de court terme devraient être contraints par le développement à long terme du Tiers-monde. Ainsi, si la stratégie coopérative et altruiste ne se consolide pas au sein de l'alliance, ce constat entraînerait dans l'avenir des situations où des débiteurs estimeront les coûts d'opportunité d'une répudiation de dette et d'une stratégie individualiste, inférieurs aux désastres que le service de la dette entraîne sur leurs trajectoires de développement. Le formidable élan de solidarité et de coopération qu'a entraîné le Tsunami des côtes asiatiques prouve non seulement qu'un monde plus solidaire est possible, mais aussi, que les riches du Nord ne régressent pas sur l'échelle du développement en donnant un coup de pouce aux pauvres du Sud dont la dette constitue un frein au développement.

Il est certes vrai que la responsabilité des pays endettés n'est pas négligeable dans leurs situations actuelles et que les dysfonctionnements dont les accusent les

créanciers sont réels et alarmants dans plusieurs d'entre eux. Mais, il n'est pas moins vrai que les malversations coloniales, le clientélisme des relations Nord-Sud, le poids du service de la dette, les conditionnalités draconiennes des PAS, les asymétries d'ajustements, et l'ouverture tous azimuts imposée par la mondialisation renforcent ces dysfonctionnements au jour le jour. Ceci dit, les deux acteurs (créanciers et débiteurs) doivent prendre conscience de cinq faits:

-Qu'ils sont tous deux par leurs comportements stratégiques, à l'origine du problème de la dette.

-Qu'à ce titre, ils sont aussi coupables les uns que les autres dans la situation actuelle (les créanciers pour n'avoir pas bien évalué le risque de défaut des débiteurs en accordant des prêts parfois opportunistes, et les débiteurs pour n'avoir pas utilisé de façon optimale les ressources acquises afin de rembourser les emprunts contractés)

-Que la solution au problème de la dette ne peut provenir que d'une stratégie coopérative entre eux. Stratégie seule capable d'épargner les uns et les autres (créanciers et débiteurs) des coûts d'opportunités réciproques d'une répudiation de dette.

-Par rapport à toutes les autres méthodes de monitoring, l'annulation pure et simple présente un avantage comparatif sur la résolution des blocages dus aux asymétries et à l'hétérogénéité des acteurs de la dette internationale du tiers monde.

-Que la dite stratégie ne doit ni intégrer les motivations égoïstes des créanciers, ni augmenter leurs pertes sèches. Elle doit par la définition d'un seuil d'endettement supportable [Touna Mama, 1996], éviter non seulement des contradictions au sein de l'alliance, mais aussi, le risque de défaut des débiteurs comme ce semble être le cas actuellement avec l'initiative PPTTE. On ne peut en effet arriver à un ordre économique plus stable que si les institutions financières internationales et les autres créanciers prennent en compte les spécificités des pays débiteurs en intégrant le problème de la dette à l'ensemble des modifications structurelles qui doivent être opérées au niveau des relations économiques internationales [Bekolo Ebe, 1985].

## **BIBLIOGRAPHIE**

- *Allègement de dette et développement (2001)*, Note d'information de la plate-forme d'information et d'action sur la dette des pays du Sud

- *Alternatives Economiques (2005)*, « Le problème de la dette du Sud », pp.72-73

- *L'utilisation des fonds dégagés par les annulations de dette*, Note pour le groupe technique " Annulation/Allègement de la dette et développement " de la Commission Coopération Développement, Novembre 2001

-Abdelmalki, L. ; Crozet, Y. ; Dufour D. & Sandretto, R. (2000), *Les grandes questions de l'économie internationale*, Paris, Nathan, deuxième édition

-Anne J. (2000), *Résoudre le problème de la dette : de l'initiative PPTTE à Cologne*, document technique, Centre de documentation de l'OCDE

-Arnaud, Z. (2004), « Genèse et dessous de cartes d'une initiative », *Demain le monde*, n°87, pp.26-27

- Aubin, C. ; Norel, P. (2000), *Economie Internationale : Faits théories et politiques*, Paris, Edition du Seuil
- Barrea, J. (2002), *Théories des relations internationales : De l'idéalisme à la grande stratégie*, Namur, Erasme
- Bayart J.-F. (1993), *The state in Africa ; the Politics of the Belly*, London, Longman
- Beitoin, A.; Bassoni, M. (1994), *Problèmes monétaires internationaux*, Paris, Armand Colin
- Bekolo-Ebe, B. (1985), *Le statut de l'endettement extérieur dans l'économie sous-développée. Analyse critique*, Paris, Présence africaine.
- Bizot de la Chapelle, B. (2000), *La dette des pays en développement (1982-2000). Vers une nouvelle gouvernance financières internationale? Notes et études documentaires n° 5124*, La documentation française.
- Buchanan, J. (1965), *an economic theory of Clubs*, *Economica*
- Coase, R. (1960), « the problem of social cost », *Journal of law and Economics*, 3, pp.1-44
- Document de base faisant partie intégrante des rapports présentés par les Etats Parties: Cameroun. /06/2000. HRI/CORE/1/Add.109, 3 avril 2000.
- Eboué Chicot (2003), « La nouvelle économie du développement : les enjeux africains », *Dynamiques de Développement* (sous la direction de Bruno Bekolo Ebe, Mama Touna et Séraphin Magloire Fouda), Paris, Montchrestien
- Ellis, P.D. (2003), « Social structure and intermediation: Market-making strategies in international exchange », *Journal of management studies*, 40:7, pp.1683-1708
- Henner, H. F (1989), « la dette et l'ajustement », *Revue d'économie Politique*, 99<sup>ème</sup> année n°3, pp.482-496.
- Koenig, C. (1997), « De l'Etat contrit à l'Etat stratège », *Management international*, Vol.1, n°2, pp.13-20
- Lettre d'information septembre 1999. Les nouvelles de la Dette, n° 1, 1999
- Levasseur, S. ; Riffart, C. (2003), « les caractéristiques de la dette depuis les années quatre-vingt », *Problèmes économiques*, pp.1-7
- Lindahl, E. (1919), "Die Gerechtigkeit der Besteuerung", traduction anglaise, in Musgrave R.A.etPeacock A.T., *Classics in the theory of public finance*, St.Martin's Press, New York.
- Marini, P., *Régulation financière et monétaire internationale*. Rapport d'informations 284 (1999-2000)-COMMISSION DES FINANCES in [WWW.senat.fr/rap/r99-284.html](http://WWW.senat.fr/rap/r99-284.html)

- Millet, D. (2005), « La face cachée des proclamations du G8 sur la dette », *Hémisphères (journal de débats sur le développement)*, pp.1-2
- Nouschi, A. (1999), *Pétrole et relations internationales depuis 1945*, Paris, Armand Colin
- Olson, M. (1966), *Logique de l'action collective*, Paris, Puf
- Plihon, D. (2001), *le nouveau capitalisme*, France, Dominos/Flammarion
- Pourquoi fait-il continuer à militer pour l'annulation de la dette?* Les nouvelles de la Dette, n°6 janvier 2002
- Rapport Moral sur l'argent dans le monde en 2001. Enjeux d'une économie mondialisée. Grands dossiers d'éthique financière. Lutte contre la délinquance financière. Équité dans la politique économique et sociale.* Paris, Association d'économie financière.
- Rapport sur le développement humain dans le monde PNUD 2000
- Rapport sur le développement dans le monde, Banque Mondiale, 1999 b, 2000 et 1978
- Solow, R.M. (1956), « A contribution to the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol.70, pp. 65-94
- Swan, T.W. (1956), « Economic Growth and capital Accumulation », *Economic Record*, vol.32, pp. 334-361
- Touna Mama (1999), « Qu'est-ce que la mondialisation ? », *Revue Africaine des Sciences Economiques et de Gestion*, vol.1, Yaoundé, Presse Universitaire de Yaoundé, pp.5-27
- Touna Mama (1996), *Crise économique et politique de déréglementation au Cameroun*, Paris, L'Harmattan
- Van Den Wee, H. (1990), *Histoire Economique Mondiale (1945-1990)*, Louvain-La-Neuve, Academia Duculot
- Wicksell, K. (1896), "A new principle of just taxation", in Musgrave R.A. et Peacock A.T., *Classics in the theory of public finance*, St.Martin's Press, New York.
- Womack Brantly (2004), « asymmetry theory and China's Concept of Multipolarity », *Journal of contemporary China*, 13(39), pp.351-365.